LOGIS EXPERTISES

75 boulevard de Strasbourg – 34400 LUNEL
04 67 71 69 86
logisexpertises@gmail.com

DORIA AVOCATS
23 bis rue de Maguelone
34000 MONTPELLIER

Me LE FLOCH Thierry
15, passage Lonjon CS 621801
34960 MONTPELLIER

LUNEL, le 20/11/2025

Nos Références : 251110215_ SB/44106

Objet : Envoi des résultats des diagnostics immobiliers

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le(s) rapport(s) établis suite à la réalisation d'une prestation sur le bien désigné ci-dessous :

Désignation du ou des bâtiments	
Localisation du ou des bâtiments :	
Département :	**Hérault**
Adresse :	**70 rue Simone Signoret** **Quartier d'Entreprises Tournezy**
Commune :	**34070 MONTPELLIER** **Section cadastrale OK, Parcelle(s) n° 75**
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :	**bât B2 RDC, Lot numéro 150**

Désignation du propriétaire	
Désignation du client :	
Nom et prénom :	
Adresse :	**70 rue Simone Signoret** **Quartier d'Entreprises Tournezy** **34070 MONTPELLIER**

Objet de la mission :		
☒ Dossier Technique Amiante	☒ Etat des Risques et Pollutions	☒ Diagnostic de Performance Energétique
☒ Etat relatif à la présence de termites	☒ Métrage (Loi Carrez)	

Si les numéros de lot des biens n'ont pas été indiqués faute de présentation du titre de propriété, veuillez les préciser. (Désignation du bâtiment).Il est rappelé qu'il appartient au propriétaire, à réception du rapport, de vérifier l'exactitude des mentions concernant la matérialité et la composition des lieux ainsi que de s'assurer que la totalité des pièces composant l'immeuble a été examinée et de signaler tout manquement.

Nous restons à votre disposition pour toute information ou action complémentaire.

En vous remerciant pour votre confiance, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

LOGIS EXPERTISES

75 boulevard de Strasbourg – 34400 LUNEL

04 67 71 69 86

logisexpertises@gmail.com

Dossier Technique Immobilier

Numéro de dossier : 251110215_ SB/44106
Date du repérage : 18/11/2025

Désignation du ou des bâtiments	Désignation du propriétaire
Localisation du ou des bâtiments : Département : ... **Hérault** Adresse : ..... **70 rue Simone Signoret** **Quartier d'Entreprises Tournezy (150)** Commune : ..... **34070MONTPELLIER** **Section cadastrale OK,Parcelle(s) n° 75,** Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : **bât B2 RDCLot numéro 150,** Périmètre de repérage :	*Désignation du client :* Nom et prénom :..... Adresse :.....**70 rue Simone Signoret** **Quartier d'Entreprises Tournezy** **34070MONTPELLIER**

Objet de la mission :

- ☒ Dossier Technique Amiante
- ☒ Etat des Risques et Pollutions
- ☒ Diagnostic de Performance Energétique
- ☒ Etat relatif à la présence de termites
- ☒ Métrage (Loi Carrez)

RESERVE DE PROPRIETE : Les rapports demeurent la propriété de notre société et ne pourront être utilisés jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur (Loi du 12 mai 1980). Voir nos conditions générales de vente jointes avec cette facture

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Selon Art. R. 271-3 du décret no 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique

<< Art. R. 271-3. – Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L. 271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier.>>

CERTIFICATIONS / MOYENS

Nous attestons que les documents prévus aux 1º à 4º, 6º et 7º du I de l'article L. 271-4 (lorsqu'ils ont été effectués) ont été établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés.

INDEPENDANCE / IMPARTIALITE

Nous attestons que la Société "LOGIS EXPERTISES", et tout son personnel :
n'ont aucun lien de nature à porter atteinte à notre impartialité et à notre indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à nous, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il nous est demandé d'établir l'un des documents mentionnés dans les documents prévus aux 1º à 4º, 6º et 7º du I de l'article L. 271-4 .

ASSURANCE

<< Art. R. 271-2. – Les personnes mentionnées à l'article L. 271-6 souscrivent une assurance dont le montant de la garantie ne peut être inférieur à 300 000 euros par sinistre et 500 000 euros par année d'assurance.>>
Nous attestons être assurés selon l'article mentionné ci-dessus et être à jour du paiement de cette cotisation.

Lunel le,18/11/2025

La direction

LOGIS EXPERTISES
75 Bd de STRASBOURG
34400 LUNEL
Tél. 04 67 71 69 86
SIREN 481 679 082

AVOVENTES

LOGIS EXPERTISES

75 boulevard de Strasbourg – 34400 LUNEL
04 67 71 69 86
logisexpertises@gmail.com

TABLEAU DE SYNTHESE

Dossier n° : 251110215_ SB/44106
Propriétaire :
Adresse de l'immeuble : 70 rue Simone Signoret
Quartier d'Entreprises Tournezy (150)
34070 MONTPELLIER

Contexte : Local commercial vente

	Prestations	Conclusion	Validité jusqu'au
	Mesurage	Superficie Loi Carrez totale : 124,76 m²	Non limité
	DPE	DPE vierge - consommation non exploitableNuméro enregistrement DPE (ADEME) : 2534T3653373K	17/11/2035
	Amiante	Dans le cadre de la mission, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.	Non limité
	Etat Termite	Il n'a pas été repéré d'ndice d'infestation de termites.	17/05/2026
	ERP	Le bien est situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques naturels (Inondation) Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques miniers Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques technologiques Zone sismique définie en zone 2 selon la règlementation parasismique 2011 ENSA : L'immeuble n'est pas concerné par un plan d'exposition aux bruits ENSA : Aucune nuisance aérienne n'a été identifiée sur le bien 1 site pollué (ou potentiellement pollué) est répertorié par BASOL. 4 sites industriels ou activités de service sont répertoriés par BASIAS.	17/05/2026

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.

Diagnostics réalisés par :

Lunel le : 20/11/2025

LOGIS EXPERTISES

75 boulevard de Strasbourg – 34400 LUNEL
04 67 71 69 86
logisexpertises@gmail.com

Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier :	251110215_ SB/44106
Date du repérage :	18/11/2025
Heure d'arrivée :	10 h 30
Durée du repérage :	02 h 20

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-I.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département : ....**Hérault**
Adresse : .....**70 rue Simone Signoret**
Quartier d'Entreprises Tournezy (150)
Commune : .....**34070 MONTPELLIER**
Section cadastrale OK, Parcelle(s) n° 75
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
bât B2 RDC, Lot numéro 150

Désignation du propriétaire

Désignation du client :
Nom et prénom :..
Adresse :.....**70 rue Simone Signoret**
Quartier d'Entreprises Tournezy
34070 MONTPELLIER

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **DORIA AVOCATS**
Adresse : .....**23 bis rue de Maguelone**
34000 MONTPELLIER

Repérage

Périmètre de repérage :

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom :..... AVOVENTES FR-FR
Raison sociale et nom de l'entreprise : ..... **LOGIS EXPERTISES**
Adresse : ..... **75 boulevard de Strasbourg**
34400 LUNEL
Numéro SIRET : **481679082**
Désignation de la compagnie d'assurance : ..... **AXA**
Numéro de police et date de validité : ..... **10608552904 / 01/01/2026**

Superficie privative en m² du ou des lot(s)

Surface loi Carrez totale : 124,76 m² (cent vingt-quatre mètres carrés soixante-seize)
Surface annexe totale : 0,00 m² (zéro mètres carrés)

Certificat de superficie n° 251110215_ SB/44106

Loi Carrez

Résultat du repérage

Date du repérage : **18/11/2025**

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Liste des pièces non visitées :

Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Me LE FLOCH Thierry

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface annexe	Commentaires
Accueil	8,82	0	
Dégagement	19,21	0	
Local serveur	1,54	0	
WC	3,65	0	
Bureau 1	13,98	0	
Bureau 2	12,6	0	
Bureau 3	13,31	0	
Bureau 4	13,28	0	
Bureau 5	13,33	0	
Bureau 6	11,78	0	
Bureau 7	13,26	0	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :

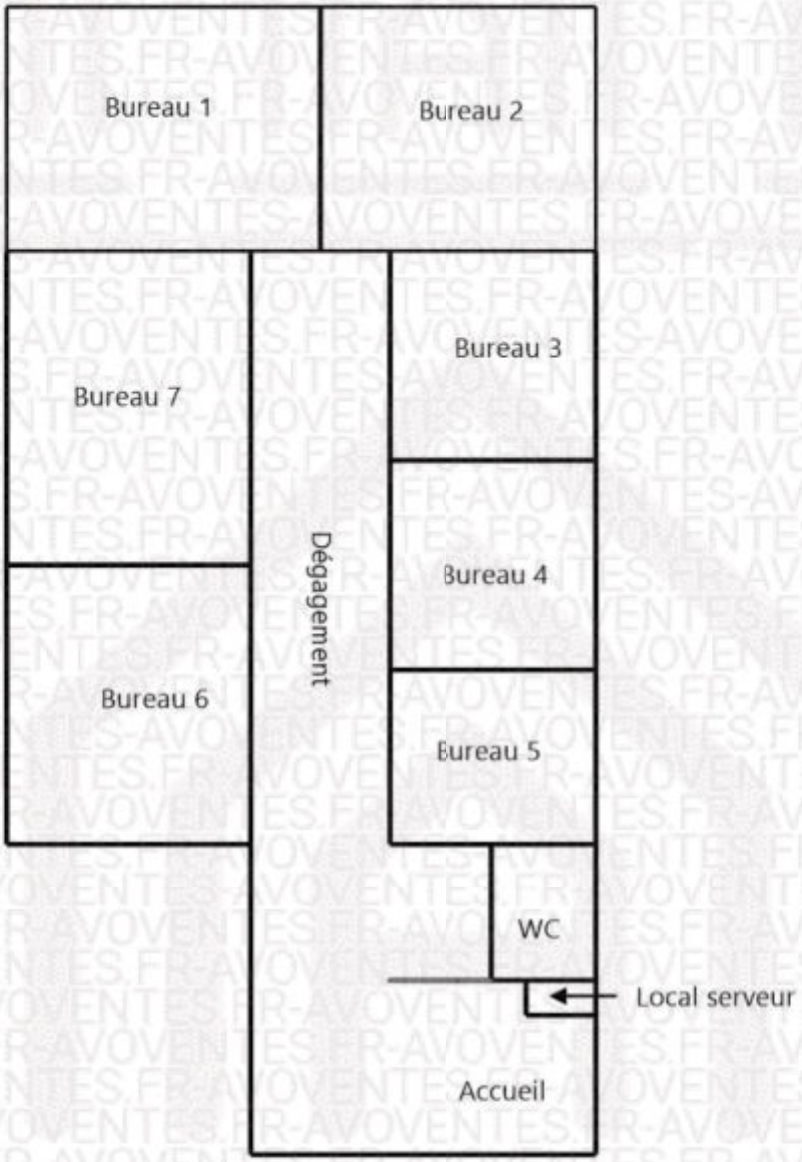
Surface loi Carrez totale : 124,76 m² (cent vingt-quatre mètres carrés soixante-seize)
Surface annexe totale : 0,00 m² (zéro mètres carrés)

Fait à **LUNEL**, le **20/11/2025**

Par :



Aucun document n'a été mis en annexe


Bureau 1
Bureau 2
Bureau 3
Bureau 7
Dégagement
Bureau 4
Bureau 6
Bureau 5
WC
Local serveur
Accueil

LOGIS EXPERTISES
75 boulevard de Strasbourg – 34400 LUNEL
04 67 71 69 86
logisexpertises@gmail.com

Diagnostic de performance énergétique

Une information au service de la lutte contre l'effet de serre

(6.3.c bis)

N° : ..... 251110215_ SB/44106	Date (visite) : 18/11/2025
N° ADEME : 2534T3653373K	Diagnostiqueur : .
Valable jusqu'au : 17/11/2035	Signature :
Le cas échéant, nature de l'ERP : J: Structures d'accueil pour personnes âgées ou personnes handicapées	
Année de construction : .. 1989 - 2000	

Adresse : ..... 70 rue Simone Signoret Quartier d'Entreprises Tournezy (bât B2 RDC, N° de lot: 150) 34070 MONTPELLIER

☐ Bâtiment entier ☒ Partie de bâtiment (bureaux en rez-de-chaussée) S_{th} : 137 m²

Propriétaire :	**Gestionnaire** (s'il y a lieu) :
Nom :	Nom : .....
Adresse : ..... 70 rue Simone Signoret Quartier d'Entreprises Tournezy 34070 MONTPELLIER	Adresse : .....

Consommations annuelles d'énergie

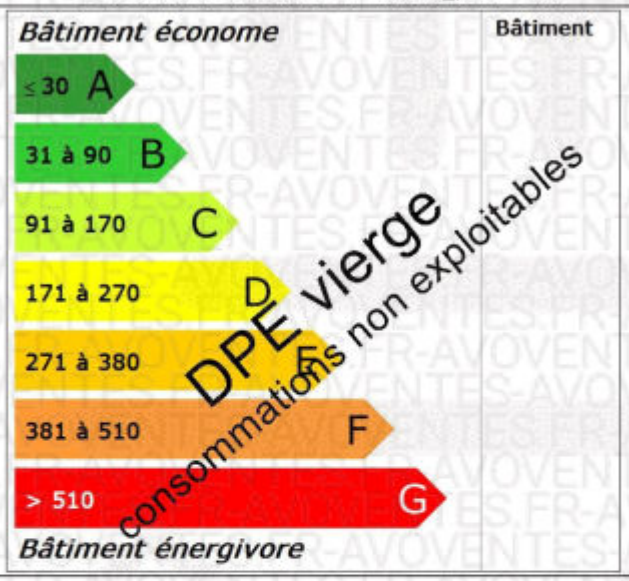
Le diagnostiqueur n'a pas été en mesure d'établir une estimation des consommations car le logement est inoccupé depuis trop longtemps

Consommations énergétiques

(en énergie primaire)

pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement, l'éclairage et les autres usages, déduction faite de la production d'électricité à demeure

Consommation estimée : - $kWh_{EP}/m^2.an$

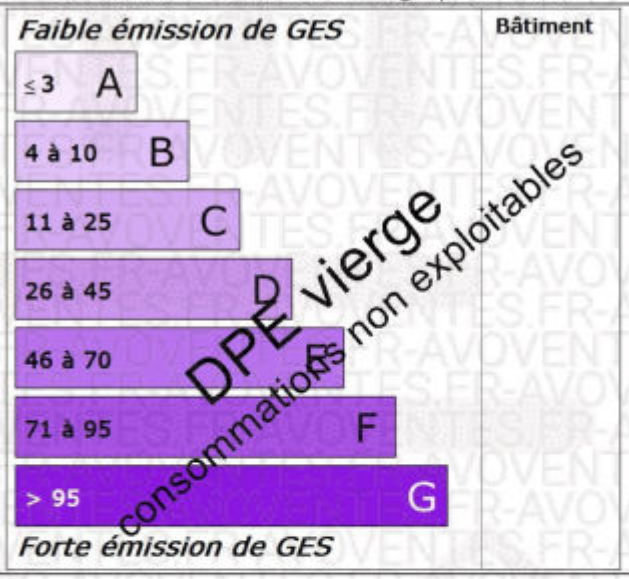


Émissions de gaz à effet de serre

(GES)

pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement, l'éclairage et les autres usages

Estimation des émissions : - $kg_{éqCO2}/m^2.an$



Diagnostic de performance énergétique

(6.3.c bis)

Descriptif du bâtiment (ou de la partie de bâtiment) et de ses équipements

Bâtiment	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation,éclairage
Murs : Mur en béton banché d'épaisseur ≤ 20 cm avec isolation intérieure (réalisée entre 1989 et 2000) donnant sur l'extérieur	**Système de chauffage :** PAC air/air installée entre 2008 et 2014 (système individuel)	**Système de production d'ECS :** Néant
Toiture : Plafond sous solives bois donnant sur un comble fortement ventilé avec isolation intérieure (10 cm) Dalle béton donnant sur l'extérieur (terrasse) avec isolation intérieure (10 cm)		**Système d'éclairage :** tube
Menuiseries ou parois vitrées : Fenêtres fixes métal sans rupture de ponts thermiques simple vitrage Fenêtres oscillantes métal sans rupture de ponts thermiques simple vitrage Portes-fenêtres battantes métal sans rupture de ponts thermiques simple vitrage Fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques double vitrage avec lame d'air 6 mm	**Système de refroidissement :** Electrique - Pompe à chaleur (divisé) - type split	**Système de ventilation :** Ventilation par ouverture des fenêtres
Plancher bas : Dalle béton donnant sur un terre-plein	**Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint :** Néant	
Nombre d'occupants : Néant	**Autres équipements consommant de l'énergie :** Néant	

Énergies renouvelables — Quantité d'énergie d'origine renouvelable : 0 $kWh_{EP}/m^2.an$

Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables : Néant

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents locaux entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Factures et performance énergétique

La consommation est estimée sur la base de factures d'énergie et des relevés de compteurs d'énergie. La consommation ci-dessus traduit un niveau de consommation constaté. Ces niveaux de consommations peuvent varier de manière importante suivant la qualité du bâtiment, les équipements installés et le mode de gestion et d'utilisation adoptés sur la période de mesure.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie utilisée dans le bâtiment (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour disposer de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle utilisée en bout de course.
L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Constitution de l'étiquette énergie

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du bien.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure (sur le bâtiment ou à proximité immédiate).

Commentaires:

Néant

Diagnostic de performance énergétique
(6.3.c bis)

Conseils pour un bon usage

La gestion des intermittences constitue un enjeu capital dans ce bâtiment : les principaux conseils portent sur la gestion des interruptions ou des ralentis des systèmes pour tous les usages (chauffage, ventilation, climatisation, éclairage ou autres).

Gestionnaire énergie

- ❑ Mettre en place une planification énergétique adaptée à l'établissement.

Chauffage

- ❑ Vérifier la programmation hebdomadaire et/ou quotidienne.
- ❑ Vérifier la température intérieure de consigne : elle peut être abaissée considérablement selon la durée de la période d'inoccupation, traitez chaque local avec sa spécificité (par exemple, température entre 14 et 16°C dans une salle de sport, réglez le chauffage en fonction du taux d'occupation et des apports liés à l'éclairage dans une salle de spectacle).
- ❑ Réguler les pompes de circulation de chauffage : asservissement à la régulation du chauffage, arrêt en dehors des relances.

Ventilation

- ❑ Si le bâtiment possède une ventilation mécanique, la programmer de manière à l'arrêter ou la ralentir en période d'inoccupation.

Eau chaude sanitaire

- ❑ Arrêter les chauffes eau pendant les périodes d'inoccupation.
- ❑ Changer la robinetterie traditionnelle au profit de mitigeurs.

Confort d'été

- ❑ Installer des occultations mobiles sur les fenêtres ou les parois vitrées s'il n'en existe pas.

Éclairage

- ❑ Profiter au maximum de l'éclairage naturel.
- ❑ Remplacer les lampes à incandescence par des lampes basse consommation.
- ❑ Installer des minuteurs et/ou des détecteurs de présence, notamment dans les circulations et dans les sanitaires.
- ❑ Optimiser le pilotage de l'éclairage avec par exemple une extinction automatique des locaux la nuit avec possibilité de relance.

Bureautique

- ❑ Opter pour la mise en veille automatique des écrans d'ordinateurs et pour le mode économie d'énergie des écrans lors d'une inactivité prolongée (extinction de l'écran et non écran de veille).
- ❑ Veiller à l'extinction totale des appareils de bureautique (imprimantes, photocopieurs) en période de non utilisation (la nuit par exemple) ; ils consomment beaucoup d'électricité en mode veille.
- ❑ Opter pour le regroupement des moyens d'impression (imprimantes centralisées); les petites imprimantes individuelles sont très consommatrices.

Sensibilisation des occupants et du personnel

- ❑ Éteindre les équipements lors des périodes d'inoccupation.
- ❑ Sensibiliser le personnel à la détection de fuites d'eau afin de les signaler rapidement.
- ❑ Veiller au nettoyage régulier des lampes et des luminaires, et à leur remplacement en cas de dysfonctionnement.
- ❑ Veiller à éteindre l'éclairage dans les pièces inoccupées, ainsi que le soir en quittant les locaux.
- ❑ Sensibiliser les utilisateurs de petit électroménager : extinction des appareils après usage (bouilloires, cafetières), dégivrage régulier des frigos, priorité aux appareils de classe A ou supérieure.
- ❑ En été, utiliser les occultations (stores, volets) pour limiter les apports solaires.

Compléments

Néant

Compagnie d'assurance : AXA n° 10408552904
DEPUIS 2005
N°SIREN : 481679082

Diagnostic de performance énergétique

(6.3.c bis)

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie du bâtiment ou de la partie du bâtiment.

Mesures d'amélioration	Commentaires
Chauffages	Envisager la mise en place dune climatisation réversible (multi-split) comprenant 1 groupe extérieur et plusieurs unités intérieures
Fenetres	Il faut remplacer les menuiseries existantes par des menuiseries à rupture de pont thermique pour avoir une meilleure performance thermique.
Fenetres	Installer des protections solaires (stores ou volets) de préférence extérieure sur les fenêtres de toit afin de limiter les surchauffes en été.
Murs	Envisager une isolation des murs par l'extérieur avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.
Plafonds	Rajout d'isolation sur l'isolant existant dans les combles perdus.
Ventilation	Calfeutrer les défauts d'étanchéité (menuiseries, portes, ...) pour limiter les déperditions énergétiques.
Ventilation	La ventilation est insuffisante, la seule solution qui ne présente aucun risque dans les constructions anciennes est la VMR (ventilation mécanique répartie).

Commentaires

Néant

Références réglementaires et logiciel utilisés : Article L134-4-2 du CCH et décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, décret 2020-1610, 2020-1609, décret 2006-1653, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010. Logiciel utilisé : LICIEL Diagnostics v4.

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ***SOCOTEC Certification France - 11-13 Cours Valmy Tour Pacific 92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX***
Nom de l'opérateur : [illegible] numéro de certification : DTI / 2110-001 obtenue le 13/03/2023

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour plus d'informations :
www.logement.gouv.fr, rubrique Performance énergétique
www.ademe.fr

LOGIS EXPERTISES

75 boulevard de Strasbourg – 34400 LUNEL

04 67 71 69 86

logisexpertises@gmail.com

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au dossier technique « amiante »
(Listes A et B de l'annexe 13-9 du Code de la Santé publique)

Numéro de dossier : 251110215_ SB/44106
Date du repérage : 18/11/2025

Références réglementaires	
Textes réglementaires	Articles R. 1334-17, 18, 20 et 21 et R. 1334-23 et 24 du Code de la Santé Publique ; Annexe 13.9 du Code de la Santé Publique, Arrêtés du 12 et 21 décembre 2012 et du 26 juin 2013, décret 2011-629 du 3 juin 2011, arrêté du 1er juin 2015

Immeuble bâti visité	
Adresse	Rue : ..... **70 rue Simone Signoret** **Quartier d'Entreprises Tournezy (150)** Bât., escalier, niveau, appartement n°, lot n°: **bât B2 RDC, Lot numéro 150** Code postal, ville : . **34070 MONTPELLIER** **Section cadastrale OK, Parcelle(s) n° 75**
Périmètre de repérage :	.....
Type de logement : Fonction principale du bâtiment : Date de construction :	.... **Commerce** ..... **Date du permis de construire non connue**

Le propriétaire et le commanditaire	
Le(s) propriétaire(s) :	Nom et prénom : ... Adresse : ..... **70 rue Simone Signoret** **Quartier d'Entreprises Tournezy** **34070 MONTPELLIER**
Le commanditaire	Nom et prénom : ... **DORIA AVOCATS** Adresse : ..... **23 bis rue de Maguelone** **34000 MONTPELLIER**

Le(s) signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage --- Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport		Opérateur de repérage	SOCOTEC Certification France 11-13 Cours Valmy Tour Pacific 92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Obtention : 26/06/2022 Échéance : 25/06/2029 N° de certification : DTI / 2110-001

Raison sociale de l'entreprise : **LOGIS EXPERTISES** (Numéro SIRET : **48167908200026**)
Adresse : **75 boulevard de Strasbourg, 34400 LUNEL**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**
Numéro de police et date de validité : **10608552904 - 01/01/2026**

Le rapport de repérage
Date d'émission du rapport de repérage : 20/11/2025, remis au propriétaire le 20/11/2025
Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses
Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 11 pages

Sommaire

1 Les conclusions
2 Le(s) laboratoire(s) d'analyses
3 La mission de repérage
3.1 L'objet de la mission
3.2 Le cadre de la mission
3.2.1 L'intitulé de la mission
3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission
3.2.3 L'objectif de la mission
3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire.
3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)
3.2.6 Le périmètre de repérage effectif
4 Conditions de réalisation du repérage
4.1 Bilan de l'analyse documentaire
4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ
4.3 Plan et procédures de prélèvements
5 Résultats détaillés du repérage
5.0 Identification des matériaux repérés de la liste A et B
5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)
5.2 Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas après analyse
5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif
6 Signatures
7 Annexes

1. – Les conclusions

Avertissement : les textes ont prévu plusieurs cadres réglementaires pour le repérage des matériaux ou produits contenant de l'amiante, notamment pour les cas de démolition d'immeuble. **La présente mission de repérage ne répond pas aux exigences prévues pour les missions de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition d'immeuble ou avant réalisation de travaux dans l'immeuble concerné et son rapport ne peut donc pas être utilisé à ces fins.**

1.1 Liste A : Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il n'a pas été repéré

- de matériaux ou produits de la liste A contenant de l'amiante.

1.1 Liste B : Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il n'a pas été repéré

- de matériaux ou produits de la liste B contenant de l'amiante.

1.2. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2 les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

2. – Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise : ... Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse
Adresse : ..... -
Numéro de l'accréditation Cofrac : ..... -

Compagnie d'assurance : AXA n° 10608552904
DEPUIS 2005
N°SIREN : 481679082

3. – La mission de repérage

3.1 L'objet de la mission

La présente mission concerne le repérage en vue de l'établissement du constat de présence ou d'absence d'amiante établi en vue de la constitution du dossier technique amiante.

3.2 Le cadre de la mission

3.2.1 L'intitulé de la mission

«Repérage en vue de l'établissement du constat de présence ou d'absence d'amiante établi en vue de la constitution du dossier technique amiante».

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

L'article R 1334-17 et 18 du code de la construction et de l'habitation prévoit que *«Les propriétaires des parties communes d'immeubles collectifs d'habitation ainsi les propriétaires d'immeuble à usage autre que d'habitation y font réaliser un repérage des matériaux et produits des listes A et B contenant de l'amiante»*
Le dossier de diagnostic technique comprend, entre autres, *«l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du même code»*.
La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conforme aux textes réglementaires de référence mentionnés en page de couverture du présent rapport.

3.2.3 L'objectif de la mission

«Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante mentionnés en annexe du Code la santé publique.»
L'Annexe du Code de la santé publique est l'annexe 13.9 (liste A et B).

3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire

Le programme de repérage est défini par l'Annexe 13.9 (liste A et B) du Code de la santé publique et se limite pour une mission normale à la recherche de matériaux et produits contenant de l'amiante dans les composants et parties de composants de a construction y figurant.

En partie droite l'extrait du texte de l'Annexe 13.9

Important : Le programme de repérage de la mission de base est limitatif. Il est plus restreint que celui élaboré pour les missions de repérage de matériaux ou produits contenant de l'amiante avant démolition d'immeuble ou celui à élaborer avant réalisation de travaux.

Liste A	
Composant de la construction	*Partie du composant à vérifier ou à sonder*
Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages
	Calorifugeages
	Faux plafonds

Liste B	
Composant de la construction	*Partie du composant à vérifier ou à sonder*
1. Parois verticales intérieures	
Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits projetés
	Revêtement durs (plaques de menuiseries)
	Revêtement durs (amiante-ciment)
	Entourages de poteaux (carton)
	Entourages de poteaux (amiante-ciment)
	Entourages de poteaux (matériau sandwich)
	Entourages de poteaux (carton+plâtre)
	Coffrage perdu
Cloisons (légères et préfabriquées), Gaines et Coffres verticaux	Enduits projetés
	Panneaux de cloisons
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, Poutres et Charpentes, Gaines et Coffres Horizontaux	Enduits projetés
	Panneaux collés ou vissés
Planchers	Dalles de sol
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits
	Enveloppes de calorifuges
Clapets / volets coupe-feu	Clapets coupe-feu
	Volets coupe-feu
	Rebouchage
Portes coupe-feu	Joints (tresses)
	Joints (bandes)
Vide-ordures	Conduits
4. Eléments extérieurs	
Toitures	Plaques (composites)
	Plaques (fibres-ciment)
	Ardoises (composites)
	Ardoises (fibres-ciment)
	Accessoires de couvertures (composites)
	Accessoires de couvertures (fibres-ciment)
	Bardeaux bitumineux
Bardages et façades légères	Plaques (composites)
	Plaques (fibres-ciment)
	Ardoises (composites)
	Ardoises (fibres-ciment)
	Panneaux (composites)
	Panneaux (fibres-ciment)
Conduits en toiture et façade	Conduites d'eaux pluviales en amiante-ciment
	Conduites d'eaux usées en amiante-ciment
	Conduits de fumée en amiante-ciment

3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)

En plus du programme de repérage réglementaire, le présent rapport porte sur les parties de composants suivantes :

Composant de la construction	Partie du composant ayant été inspecté (Description)	Sur demande ou sur information
Néant	-	

3.2.6 *Le périmètre de repérage effectif*

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

Descriptif des pièces visitées

Accueil,
Dégagement,
Local serveur,
WC,
Bureau 1,
Bureau 2,
Bureau 3,
Bureau 4,
Bureau 5,
Bureau 6,
Bureau 7

Localisation	Description
Accueil	Porte : Bois ; Fenêtre : Aluminium ; Sol : Carrelage ; Plinthes : Bois ; Mur : Enduit et Peinture ; Plafond : faux plafond
Dégagement	Porte : Bois ; Fenêtre : Aluminium ; Sol : Carrelage ; Plinthes : Bois ; Mur : Enduit et Peinture ; Plafond : faux plafond
Local serveur	Porte : Bois ; Sol : Bois ; Plinthes : Carrelage ; Mur : Enduit et Peinture ; Plafond : faux plafond
WC	Porte : Bois ; Sol : Carrelage ; Plinthes : Bois ; Mur : Enduit et Peinture ; Plafond : faux plafond
Bureau 1	Porte : Bois ; Fenêtre : Aluminium ; Sol : Carrelage ; Plinthes : Bois ; Mur : Enduit et Peinture ; Plafond : faux plafond
Bureau 2	Porte : Bois ; Fenêtre : Aluminium ; Sol : Carrelage ; Mur : Enduit et Peinture ; Plafond : faux plafond ; Sol : Bois
Bureau 3	Fenêtre : Aluminium ; Sol : Carrelage ; Mur : Enduit et Peinture ; Plafond : faux plafond ; Plinthes : Carrelage
Bureau 4	Fenêtre : Aluminium ; Sol : Carrelage ; Mur : Enduit et Peinture ; Plafond : faux plafond ; Plinthes : Carrelage
Bureau 5	Fenêtre : Aluminium ; Sol : Carrelage ; Mur : Enduit et Peinture ; Plafond : faux plafond ; Plinthes : Carrelage
Bureau 6	Porte : Bois ; Fenêtre : Aluminium ; Sol : Carrelage ; Plinthes : Carrelage ; Mur : Enduit et Peinture ; Plafond : faux plafond ; Plinthes : Carrelage
Bureau 7	Porte : Bois ; Fenêtre : Aluminium ; Sol : Carrelage ; Mur : Enduit et Peinture ; Plafond : faux plafond ; Plinthes : Carrelage

4. – Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandes	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	-
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :
Néant

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

Date de la commande : 17/11/2025
Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 18/11/2025
Heure d'arrivée : 10 h 30
Durée du repérage : 02 h 20
Personne en charge d'accompagner l'opérateur de repérage : Me LE FLOCH Thierry

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux arrêtés en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions des arrêtés.

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

4.4 Plan et procédures de prélèvements

Aucun prélèvement n'a été réalisé.

Compagnie d'assurance : AXA n° 10608552904
DEPUIS 2005
N°SIREN : 481679082

5. – Résultats détaillés du repérage

5.0.1 Identification des matériaux repérés de la liste A

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Commentaires
Néant	-			

Aucun autre matériau de la liste A n'a été repéré dans périmètre de repérage mentionné au paragraphe 3.2.6

5.0.2 Identification des matériaux repérés de la liste B

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Commentaires
Néant	-			

Aucun autre matériau de la liste B n'a été repéré dans périmètre de repérage mentionné au paragraphe 3.2.6

5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)

Matériaux ou produits contenant de l'amiante

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation** et préconisations*
Néant	-		

* Un détail des conséquences réglementaires et recommandations est fournis en annexe 7.4 de ce présent rapport
** détails fournis en annexe 7.3 de ce présent rapport

5.2 Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse

Localisation	Identifiant + Description
Néant	-

5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif

Localisation	Identifiant + Description	Justification
Néant	-	-

6. – Signatures

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ***SOCOTEC Certification France*** *11-13 Cours Valmy Tour Pacific 92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX*

Fait à **LUNEL**, le **20/11/2025**

Par : AVOVENTES AVOVENTES

Cachet de l'entreprise

LOGIS EXPERTISES
75 Bd de STRASBOURG
34400 LUNEL
Tél. 04 67 71 69 86

Compagnie d'assurance : AXA n° 10608552904
DEPUIS 2005
N°SIREN : 481679082

ANNEXES

Au rapport de mission de repérage n° 251110215_ SB/44106

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

Sommaire des annexes

7 Annexes

7.1 Schéma de repérage

7.2 Rapports d'essais

7.3 Grilles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

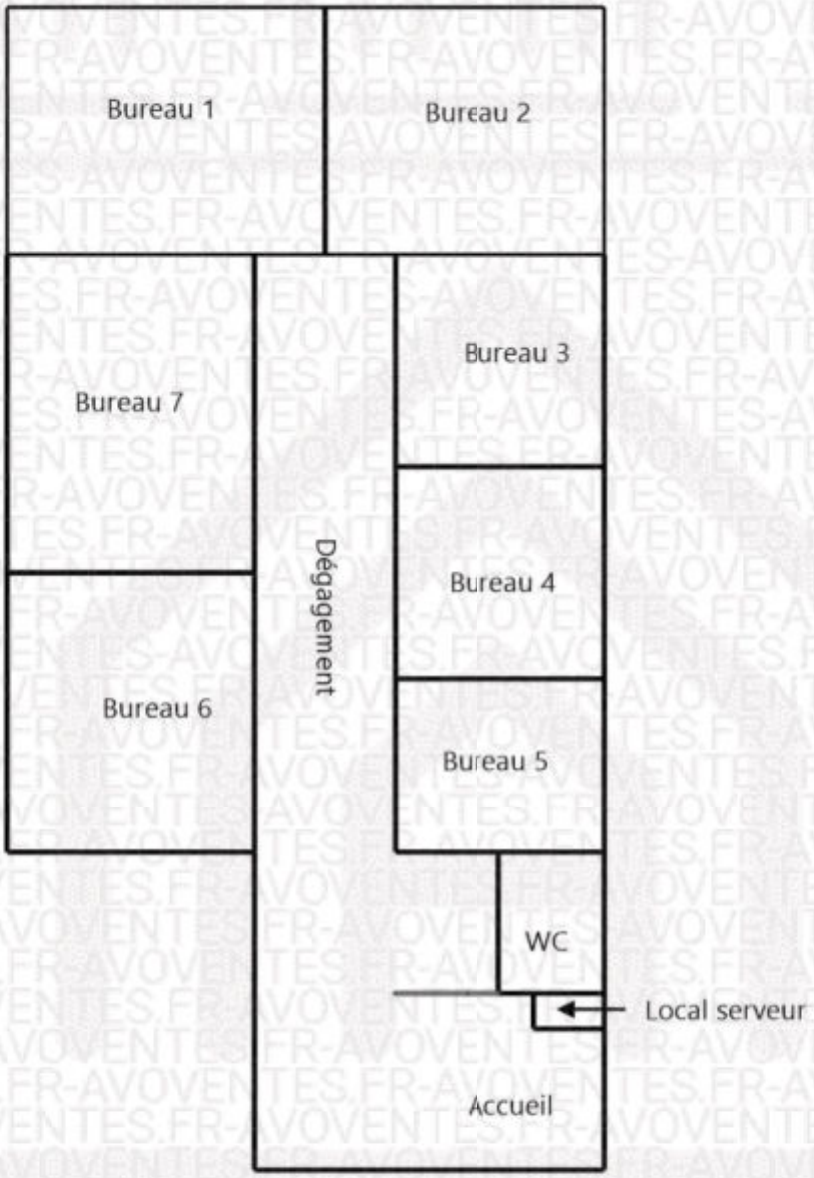
7.4 Conséquences réglementaires et recommandations

7.5 Recommandations générales de sécurité du dossier technique amiante

7.6 Documents annexés au présent rapport

Compagnie d'assurance : AXA n° 10608552904
DEPUIS 2005
N°SIREN : 481679082

7.1 - Annexe - Schéma de repérage



Compagnie d'assurance : AXA n° 10608552904
DEPUIS 2005
N°SIREN : 481679082

Légende

	Conduit en fibro-ciment		Dalles de sol	Nom du propriétaire : [redacted] Adresse du bien : **70 rue Simone Signoret** **Quartier d'Entreprises Tournezy** **(150)** **34070** **MONTPELLIER**
	Conduit autre que fibro-ciment		Carrelage	
	Brides		Colle de revêtement	
	Dépôt de Matériaux contenant de l'amiante		Dalles de faux-plafond	
	Matériau ou produit sur lequel un doute persiste		Toiture en fibro-ciment	
	Présence d'amiante		Toiture en matériaux composites	

Aucune photo/illustration n'a été jointe à ce rapport.

7.2 - Annexe - Rapports d'essais

Identification des prélèvements :

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description
-	-	-	-	-

Copie des rapports d'essais :

Aucun rapport d'essai n'a été fourni ou n'est disponible

Compagnie d'assurance : AXA n° 10608552904
DEPUIS 2005
N°SIREN : 481679082

7.3 - Annexe - Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

1. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux circulations d'air

Fort	Noyen	Faible
1° Il n'existe pas de système spécifique de ventilation, la pièce ou la zone homogène évaluée est ventilée par ouverture des fenêtres. ou 2° Le faux plafond se trouve dans un local qui présente une (ou plusieurs) façade(s) ouverte(s) sur l'extérieur susceptible(s) de créer des situations à forts courants d'air, ou 3° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet d'air est telle que celui-ci affecte directement le faux plafond contenant de l'amiante.	1° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet est telle que celui-ci n'affecte pas directement le faux plafond contenant de l'amiante, ou 2° Il existe un système de ventilation avec reprise(s) d'air au niveau du faux plafond (système de ventilation à double flux).	1° Il n'existe ni ouvrant ni système de ventilation spécifique dans la pièce ou la zone évaluée, ou 2° Il existe dans la pièce ou la zone évaluée, un système de ventilation par extraction dont la reprise d'air est éloignée du faux plafond contenant de l'amiante.

2. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux chocs et vibrations

Fort	Noyen	Faible
L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme forte dans les situations où l'activité dans le local ou à l'extérieur engendre des vibrations, ou rend possible les chocs directs avec le faux plafond contenant de l'amiante (ex : hall industriel, gymnase, discothèque...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme moyenne dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques mais se trouve dans un lieu très fréquenté (ex : supermarché, piscine, théâtre,...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme faible dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques, n'est pas susceptible d'être dégradé par les occupants ou se trouve dans un local utilisé à des activités tertiaires passives.

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Classification des niveaux de risque de dégradation ou d'extension de la dégradation du matériau.

Risque faible de dégradation ou d'extension de dégradation	Risque de dégradation ou d'extension à terme de la dégradation	Risque de dégradation ou d'extension rapide de la dégradation
L'environnement du matériau contenant de l'amiante ne présente pas ou très peu de risque pouvant entrainer à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque pouvant entrainer à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque important pouvant entrainer rapidement, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.

Légende : EP = évaluation périodique ; AC1 = action corrective de premier niveau ; AC2 = action corrective de second niveau.

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :
- Les agressions physiques intrinsèques au local (ventilation, humidité, etc...) selon que les risque est probable ou avéré ;
- La sollicitation des matériaux ou produits liée à l'activité des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte.

Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, l'usage réel des locaux, un défaut d'entretien des équipements, etc...

Compagnie d'assurance : AXA n° 10608552904
DEPUIS 2005
N°SIREN : 481679082

7.4 - Annexe - Conséquences réglementaires et recommandations

Conservation et transmission de ce rapport (Article 11 de l'arrêté du 16 juillet 2019)

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante - parties privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

Conséquences réglementaires suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Article R1334-27 : En fonction du résultat du diagnostic obtenu à partir de la grille d'évaluation de l'arrêté du 12 décembre 2012, le propriétaire met en œuvre les préconisations mentionnées à l'article R1334-20 selon les modalités suivantes :

Score 1 – L'évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectué dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

Score 2 – La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception.

Score 3 – Les travaux de confinement ou de retrait de l'amiante sont mis en œuvre selon les modalités prévues à l'article R. 1334-29.

Article R1334-28 : Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est inférieur ou égal à la valeur de cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à l'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante prévue à l'article R1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise des résultats des mesures d'empoussièrement ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est supérieur à cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R1334-29.

Article R1334-29 : Les travaux précités doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation.

Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux.

Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvres, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

Article R.1334-29-3 :

I) A l'issue des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A mentionnés à l'article R.1334-29, le propriétaire fait procéder par une personne mentionnée au premier alinéa de l'article R.1334-23, avant toute restitution des locaux traités, à un examen visuel de l'état des surfaces traitées. Il fait également procéder, dans les conditions définies à l'article R.1334-25, à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air après démantèlement du dispositif de confinement. Ce niveau doit être inférieur ou égal à cinq fibres par litre.

II) Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits résiduels dans les conditions prévues par l'arrêté mentionné à l'article R.1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date à laquelle sont remis les résultats du contrôle ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

III) Lorsque des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante sont effectués à l'intérieur de bâtiment occupés ou fréquentés, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux traités, à l'examen visuel et à la mesure d'empoussièrement dans l'air mentionnée au premier alinéa du présent article.

DEPUIS 2005
Compagnie d'assurance : AXA n° 10608552904
N°SIREN : 481679082

Détail des préconisations suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Réalisation d'une « évaluation périodique », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit, consistant à :
   a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
   b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

2. Réalisation d'une « action corrective de premier niveau », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés, consistant à :
   a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ; b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
   c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
   d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.
   Il est rappelé l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.

3. Réalisation d'une « action corrective de second niveau », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation, consistant à :
   a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c (paragraphe suivant) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante.
   Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
   b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
   c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
   d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.
   En fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation, des compléments et précisions à ces recommandations sont susceptibles d'être apportées.

Compagnie d'assurance : AXA n° 10608552904
DEPUIS 2005
N°SIREN : 481679082

LOGIS EXPERTISES

75 boulevard de Strasbourg – 34400 LUNEL

04 67 71 69 86

logisexpertises@gmail.com

Rapport de l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Numéro de dossier :	251110215_ SB/44106
Norme méthodologique employée :	AFNOR NF P 03-201 – Février 2016
Date du repérage :	18/11/2025
Heure d'arrivée :	10 h 30
Temps passé sur site :	02 h 20

A. - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : ..... **Hérault**

Adresse : ..... **70 rue Simone Signoret**
Quartier d'Entreprises Tournezy (150)

Commune : ..... **34070 MONTPELLIER**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

..... **bât B2 RDC, Lot numéro 150**
Section cadastrale OK, Parcelle(s) n° 75

Informations collectées auprès du donneur d'ordre :

☐ **Présence de traitements antérieurs contre les termites**

☐ **Présence de termites dans le bâtiment**

☐ **Fourniture de la notice technique relatif à l'article R 131-3 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 01/11/2006**

Documents fournis:

..... **Néant**

Désignation du (ou des) bâtiment(s) et périmètre de repérage :

..... **Commerce**

.....

Situation du bien en regard d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 133-5 du CCH :

..... **Le bien est situé dans une zone soumise à un arrêté préfectoral.**

B. - Désignation du client

Désignation du client :

Nom et prénom : .....

Adresse : ..... **70 rue Simone Signoret**
Quartier d'Entreprises Tournezy 34070 MONTPELLIER

Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : **Apporteur**

Nom et prénom : ..... **DORIA AVOCATS**

Adresse : ..... **23 bis rue de Maguelone**
34000 MONTPELLIER

C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom : .....

Raison sociale et nom de l'entreprise : ..... **LOGIS EXPERTISES**

Adresse : ..... **75 boulevard de Strasbourg**
34400 LUNEL

Numéro SIRET : **48167908200026**

Désignation de la compagnie d'assurance : ..... **AXA**

Numéro de police et date de validité : ..... **10608552904 - 01/01/2026**

Certification de compétence **DTI / 2110-001** délivrée par : **SOCOTEC Certification France**, le **06/11/2023**

D. - Identification des bâtiments et des parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas :

Liste des pièces visitées :

Accueil,
Dégagement,
Local serveur,
WC,
Bureau 1,
Bureau 2,
Bureau 3,
Bureau 4,
Bureau 5,
Bureau 6,
Bureau 7

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
Accueil	Porte - Bois Fenêtre - Aluminium Sol - Carrelage Plinthes - Bois Mur - Enduit et Peinture Plafond - faux plafond	Absence d'indices d'infestation de termites
Dégagement	Porte - Bois Fenêtre - Aluminium Sol - Carrelage Plinthes - Bois Mur - Enduit et Peinture Plafond - faux plafond	Absence d'indices d'infestation de termites
Local serveur	Porte - Bois Sol - Bois Plinthes - Carrelage Mur - Enduit et Peinture Plafond - faux plafond	Absence d'indices d'infestation de termites
WC	Porte - Bois Sol - Carrelage Plinthes - Bois Mur - Enduit et Peinture Plafond - faux plafond	Absence d'indices d'infestation de termites
Bureau 1	Porte - Bois Fenêtre - Aluminium Sol - Carrelage Plinthes - Bois Mur - Enduit et Peinture Plafond - faux plafond	Absence d'indices d'infestation de termites
Bureau 2	Porte - Bois Fenêtre - Aluminium Sol - Carrelage Mur - Enduit et Peinture Plafond - faux plafond Sol - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites
Bureau 3	Fenêtre - Aluminium Sol - Carrelage Mur - Enduit et Peinture Plafond - faux plafond Plinthes - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
Bureau 4	Fenêtre - Aluminium Sol - Carrelage Mur - Enduit et Peinture Plafond - faux plafond Plinthes - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
Bureau 5	Fenêtre - Aluminium Sol - Carrelage Mur - Enduit et Peinture Plafond - faux plafond Plinthes - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites

Compagnie d'assurance : AXA n° 10608552904
DEPUIS 2005
N°SIREN : 481679082

Bureau 6	Porte - Bois Fenêtre - Aluminium Sol - Carrelage Plinthes - Carrelage Mur - Enduit et Peinture Plafond - faux plafond Plinthes - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
Bureau 7	Porte - Bois Fenêtre - Aluminium Sol - Carrelage Mur - Enduit et Peinture Plafond - faux plafond Plinthes - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites

(1) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.

(2) Identifier notamment : ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes...

(3) Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature et la localisation.

E. – Catégories de termites en cause :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016) et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007.

La recherche de termites porte sur différentes catégories de termites :

- ***Les termites souterrains***, regroupant cinq espèces identifiées en France métropolitaine (Reticulitermes flavipes, reticulitermes lucifugus, reticulitermes banyulensis, reticulitermes grassei et reticulitermes urbis) et deux espèces supplémentaires dans les DOM (Coptotermes et heterotermes),

- ***Les termites de bois sec***, regroupant les kalotermes flavicolis présent surtout dans le sud de la France métropolitaine et les Cryptotermes présent principalement dans les DOM et de façon ponctuelle en métropole.

- ***Les termites arboricoles***, appartiennent au genre Nasutitermes présent presque exclusivement dans les DOM.

Les principaux indices d'une infestation sont :

- Altérations dans le bois,
- Présence de termites vivants,
- Présence de galeries-tunnels (cordonnets) ou concrétions,
- Cadavres ou restes d'individus reproducteurs,
- Présence d'orifices obturés ou non.

Rappels règlementaires :

<u>L 133-5 du CCH :</u> Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de termites sont identifiés, un arrêté préfectoral, pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme. En cas de démolition totale ou partielle d'un bâtiment situé dans ces zones, les bois et matériaux contaminés sont incinérés sur place ou traités avant tout transport si leur destruction par incinération sur place est impossible. La personne qui a procédé à ces opérations en fait la déclaration en mairie.

<u>Article L 112-17 du CCH :</u> Les règles de construction et d'aménagement applicables aux ouvrages et locaux de toute nature quant à leur résistance aux termites et aux autres insectes xylophages sont fixées par décret en Conseil d'Etat. Ces règles peuvent être adaptées à la situation particulière de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Martin.

F. – Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification :

Néant

G. - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
Néant	-	

Informations générales

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
Ensemble des locaux concernés	FACE INTERNE DES HUISSERIES	Partie encastrée dans le mur
Ensemble des locaux concernés	SOUS-FACE DE REVÊTEMENT DE SOL	Revêtement de sol collé
Ensemble des locaux concernés	SOUS FACE DES PLINTHES	Plinthe collée
Ensemble des locaux concernés	FACE INTERNE DES DOUBLAGES	Impossibilité d'investigation approfondie non destructive

Nota : notre cabinet s'engage à retourner sur les lieux afin de compléter le constat aux parties d'immeubles non visités, dès lors que les dispositions permettant un contrôle des zones concernées auront été prises par le propriétaire ou son mandataire.

H. - Constatations diverses :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Observations et constatations diverses
Néant	-	-

Note 1: Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précise. Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF-P 03-200.

I. - Moyens d'investigation utilisés :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016), à l'article L.133-5, L.133-6, L 271-4 à 6, R133-7 et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007. La recherche de termites porte sur les termites souterrain, termites de bois sec ou termites arboricole et est effectuée jusqu'à 10 mètres des extérieurs de l'habitation, dans la limite de la propriété.

Moyens d'investigation :

Examen visuel des parties visibles et accessibles.
Sondage manuel systématique des boiseries à l'aide d'un poinçon.
Utilisation d'un ciseau à bois en cas de constatation de dégradations.
Utilisation d'une échelle en cas de nécessité.
À l'extérieur une hachette est utilisée pour sonder le bois mort.

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Me LE FLOCH Thierry

Commentaires (Ecart par rapport à la norme, ...) :

Néant

J. – VISA et mentions :

Mention 1 : Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termite dans le bâtiment objet de la mission.

Mention 2 : L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

Nota 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L.133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 3 : Conformément à l'article L-271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

*Nota 4 : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **SOCOTEC Certification France 11-13 Cours Valmy Tour Pacific 92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX***

Visite effectuée le **18/11/2025.**
Fait à **LUNEL**, le **20/11/2025**

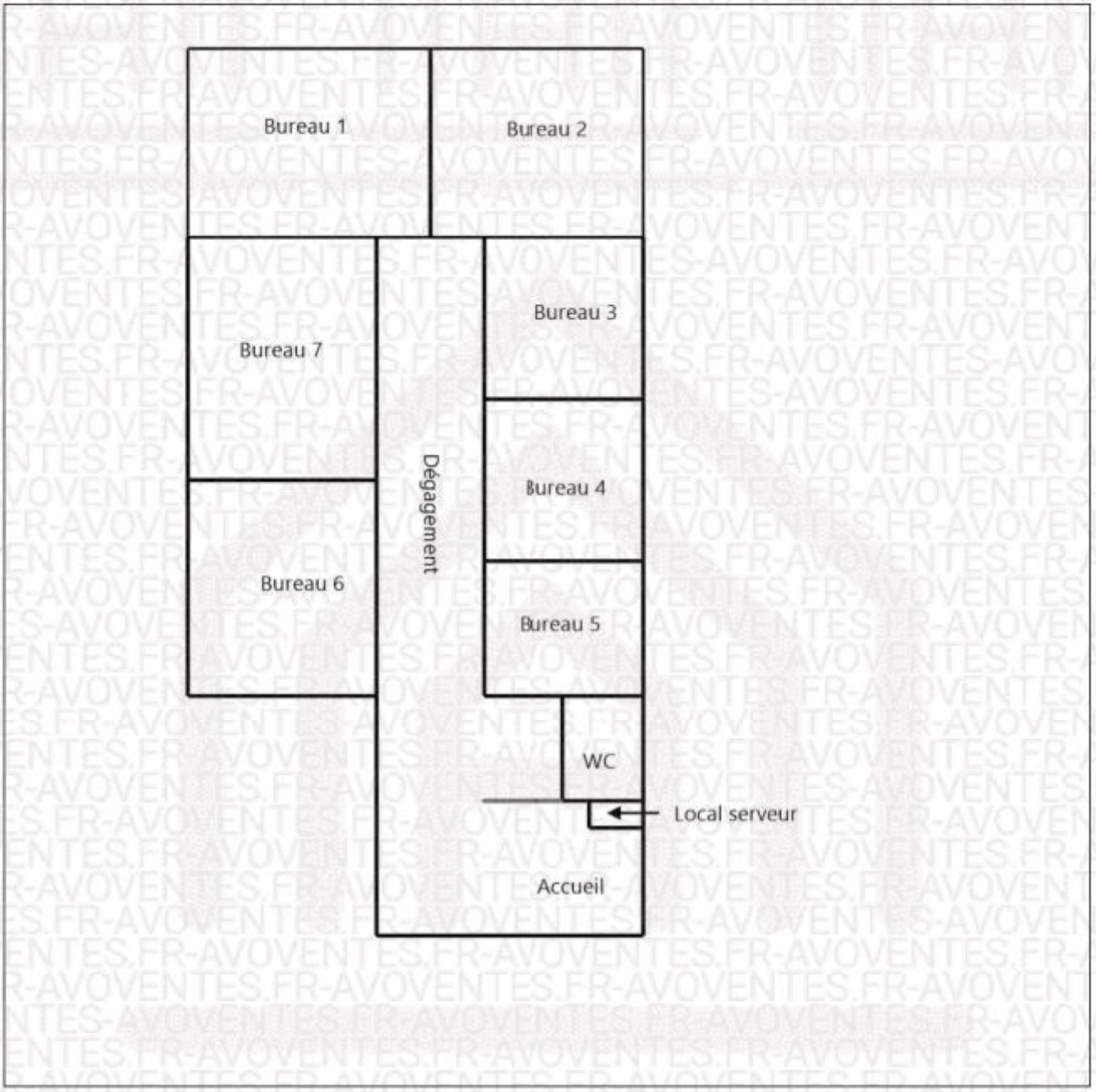
Par : [redacted]

Cachet de l'entreprise

LOGIS EXPERTISES
75 Bd de STRASBOURG
34400 LUNEL
Tél. 04 67 71 69 86

Compagnie d'assurance : AXA n° 10608552904
DEPUIS 2005
N°SIREN : 481679082

Annexe – Croquis de repérage



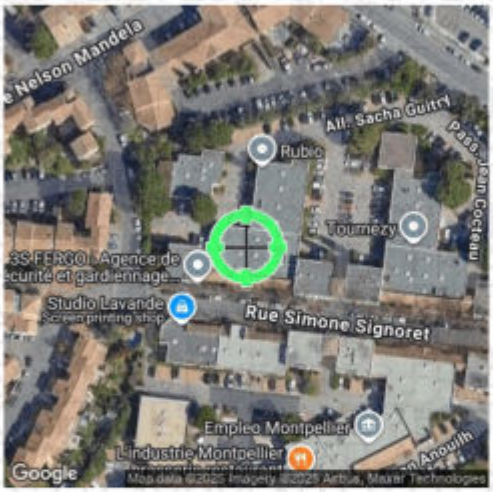
Annexe – Ordre de mission / Assurance / Attestation sur l'honneur

Aucun document na été mis en annexe

Compagnie d'assurance : AXA n° 10608552904
DEPUIS 2005
N°SIREN : 481679082

Etat des risques

En application des articles L 125-5, L 125-6, L125-7 et L 556-2 du Code de l'Environnement et de l'article L 121-22-5 du Code de l'Urbanisme et du Titre III du livre1er du Code Forestier



Réalisé en ligne* par	LOGIS EXPERTISES
Numéro de dossier	251110215_ SB/44106
Date de réalisation	20/11/2025

Localisation du bien	70 rue Simone Signoret Quartier d'Entreprises Tournezy 34070 MONTPELLIER
Section cadastrale	000 OK 75
Altitude	13.16m
Données GPS	Latitude 43.581223 - Longitude 3.87956

Désignation du vendeur	
Désignation de l'acquéreur	

** Document réalisé en ligne par **LOGIS EXPERTISES** qui assume la responsabilité de la localisation et de la détermination de l'exposition aux risques, sauf pour les réponses générées automatiquement par le système.*

EXPOSITION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS DE PRÉVENTION DE RISQUES				
	Zonage réglementaire sur la sismicité : **Zone 2 - Faible**		EXPOSÉ **	-
	Commune à potentiel radon de niveau 3		NON EXPOSÉ **	-
	Immeuble situé dans un Secteur d'Information sur les sols		NON EXPOSÉ **	-
	Immeuble situé dans l'Obligation Légale de Débroussaillement		NON EXPOSÉ **	-
PPRn	Feux de forêts	Approuvé le 30/01/2008	NON EXPOSÉ **	-
PPRn	Inondation par crue	Approuvé le 13/01/2004	NON EXPOSÉ **	-
PPRn	Inondation par crue	Prescrit le 22/10/2025	EXPOSÉ **	-
PPRn	Inondation par ruissellement et coulée de boue	Prescrit le 22/10/2025	EXPOSÉ **	-
INFORMATIONS PORTÉES À CONNAISSANCE				
-	Inondation par crue	Informatif (1)	EXPOSÉ	-
-	Inondation par ruissellement et coulée de boue	Informatif (1)	EXPOSÉ **	-
-	Mouvement de terrain	Informatif (1)	NON EXPOSÉ **	-
-	Mouvement de terrain Affaissements et effondrements	Informatif (1)	NON EXPOSÉ **	-
-	Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)	Informatif (1)	EXPOSÉ **	-

*** Réponses automatiques générées par le système.*

*(1) À ce jour, ce risque n'est donné qu'à titre **INFORMATIF** et n'est pas retranscrit dans l'Imprimé Officiel.*

SOMMAIRE

Synthèse de votre Etat des Risques
Imprimé Officiel (feuille rose/violette)
Arrêtés de Catastrophes Naturelles / Déclaration de sinistres indemnisés
Extrait Cadastral
Zonage règlementaire sur la Sismicité
Cartographies des risques auxquelles l'immeuble est exposé
Annexes : Cartographies des risques auxquelles l'immeuble n'est pas exposé
Annexes : Arrêtés

Etat des risques

En application des articles L 125-5, L 125-6, L125-7 et L 556-2 du Code de l'Environnement, de l'article L 121-22-5 du Code de l'Urbanisme et du Titre III du livre1er du Code Forestier

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral
n° n°DDTM34-2023-07-14102 du 24/07/2023 mis à jour le

Adresse de l'immeuble
70 rue Simone Signoret Quartier d'Entreprises
Tournezy
34070 MONTPELLIER

Cadastre
000 OK 75

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques naturels (PPRN)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **NATURELS** [1] oui ☑ non ☐
prescrit ☑ **anticipé** ☐ **approuvé** ☐ date 22/10/2025

[1] si **oui**, les risques naturels pris en compte sont liés à : **autres**

inondation ☑ **crue torentielle** ☐ **mouvements de terrain** ☐ **avalanches** ☐ **sécheresse / argile** ☐
cyclone ☐ **remontée de nappe** ☐ **feux de forêt** ☐ **séisme** ☐ **volcan** ☐

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN [2] oui ☐ non ☑

[2] si **oui**, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **MINIERS** [3] oui ☐ non ☑
prescrit ☐ **anticipé** ☐ **approuvé** ☐ date

[3] si **oui**, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain ☐ **autres**

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM [4] oui ☐ non ☑

[4] si **oui**, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **TECHNOLOGIQUES** [5] oui ☐ non ☑
prescrit ☐ **approuvé** ☐ date

[5] si **oui**, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique ☐ **effet thermique** ☐ **effet de surpression** ☐ **projection** ☐ **risque industriel** ☐

> L'immeuble est situé dans un secteur d'expropriation ou de délaissement oui ☐ non ☑

> L'immeuble est situé en zone de prescription [6] oui ☐ non ☑

[6] **Si la transaction concerne un logement**, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

[6] **Si la transaction ne concerne pas un logement**, l'information sur le type de risques auquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente oui non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité classée en

zone 1 très faible ☐ **zone 2** faible ☑ **zone 3** modérée ☐ **zone 4** moyenne ☐ **zone 5** forte ☐

Situation de l'immeuble au regard du zonage règlementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3 oui ☐ non ☑

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain se situe en secteurs d'information sur les sols (SIS) NC* ☐ oui ☐ non ☑

* Non Communiqué (en cours d'élaboration par le représentant de l'Etat dans le département)

Information relative aux obligations légales de débroussaillement (OLD)

> Le terrain est situé à l'intérieur du zonage informatif des obligations légales de débroussaillement — oui ☐ non ☑

Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de côte (RTC)

> L'immeuble est situé sur une commune exposée au recul du trait de côte et listée par décret n°2024-531 du 10 juin 2024 — oui ☐ non ☑

> L'immeuble est situé dans une zone exposée au recul du trait de côte identifiée par un document d'urbanisme. — NC* ☐ oui ☐ non ☑

* Non Communiqué (en cours d'élaboration par le représentant de la commune)

Si oui, l'horizon temporel d'exposition au recul du trait de côteest :

> d'ici à trente ans ☐ > compris entre trente et cent ans ☐

> L'immeuble est-il concerné par des prescriptions applicables à cette zone ? — oui ☐ non ☐

> L'immeuble est-il concerné par une obligation de démolition et de remise en état à réaliser ? — oui ☐ non ☐

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe N/M/T**

** catastrophe naturelle,minière ou technologique

> L'immeuble a-t-il donné lieu au versement d'une indemnité à la sute d'une catastrophe N/M/T — oui non

Documents à fournir obligatoirement

Carte Sismicité, Zonages Réglementaires, Règlements concerrant le bien, Fiche d'information sur le risque Sismique, Liste des arrêtés portant connaissance del'état de Catastrophes Naturelles.

Vendeur - Acquéreur

Vendeur			
Acquéreur			
Date	20/11/2025	**Fin de validité**	20/05/2026

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en **annexe** d'un contrat de vente ou de location d'un bien immobilier et à être remis, dès la première visite, au potentiel acquéreur par le vendeur. Il doit dater de moins de 6 mois et être actualisé, si nécessaire, lors de l'établissement de la promesse de vente, du contrat préliminaire ou de l'acte authentique.

L'édition et la diffusion de ce document implique l'acceptation des ConditionsGénérales de Vente, disponibles sur le site https://www.naturalsrisks.com
© 2025 Media Immo. Siège social : 124 rue Louis Baudoin 91100 CORBEIL ESSONNES - RCS EVRY 750 675 613 - RCP GENERALI N°AP 559 256

Arrêtés de Catastrophes Naturelles / Déclaration de sinistres indemnisés

en application du chapitre IV de l'article L125-5 du Code de l'environnement

Préfecture : Hérault
Adresse de l'immeuble : 70 rue Simone Signoret Quartier d'Entreprises Tournezy34070 MONTPELLIER
En date du : 20/11/2025

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Date de début	Date de Fin	Publication	JO	Indemnisé
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982	☐
Inondations et coulées de boue	23/09/1986	24/09/1986	27/01/1987	14/02/1987	☐
Inondations et coulées de boue	28/10/1987	29/10/1987	16/02/1988	23/02/1988	☐
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/05/1989	31/12/1991	30/06/1994	09/07/1994	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/1992	31/10/1997	12/06/1998	01/07/1998	☐
Inondations et coulées de boue	22/09/1993	23/09/1993	02/02/1994	18/02/1994	☐
Inondations et coulées de boue	17/10/1994	28/10/1994	21/11/1994	25/11/1994	☐
Inondations et coulées de boue	25/11/1997	25/11/1997	02/02/1998	18/02/1998	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/03/1998	28/02/1999	27/12/2000	29/12/2000	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2000	31/12/2000	25/08/2004	26/08/2004	☐
Inondations et coulées de boue	09/10/2001	09/10/2001	26/04/2002	05/05/2002	☐
Inondations et coulées de boue	11/12/2002	12/12/2002	23/01/2003	07/02/2003	☐
Inondations et coulées de boue	22/09/2003	22/09/2003	17/11/2003	30/11/2003	☐
Inondations et coulées de boue	02/12/2003	04/12/2003	19/12/2003	20/12/2003	☐
Inondations et coulées de boue	06/09/2005	07/09/2005	10/10/2005	14/10/2005	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2007	31/03/2007	07/10/2008	10/10/2008	☐
Inondations et coulées de boue	08/10/2009	09/10/2009	30/03/2010	02/04/2010	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2012	31/03/2012	21/05/2013	25/05/2013	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2014	30/09/2014	23/07/2015	26/07/2015	☐
Inondations et coulées de boue	17/09/2014	19/09/2014	04/11/2014	07/11/2014	☐
Inondations et coulées de boue	29/09/2014	30/09/2014	08/10/2014	11/10/2014	☐
Inondations et coulées de boue	06/10/2014	07/10/2014	04/11/2014	07/11/2014	☐
Inondations et coulées de boue	23/08/2015	23/08/2015	02/10/2015	08/10/2015	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2016	30/09/2016	25/07/2017	01/09/2017	☐
Inondations et coulées de boue	13/10/2016	14/10/2016	20/12/2016	27/01/2017	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2017	30/09/2017	18/09/2018	20/10/2018	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2018	31/03/2018	15/10/2019	15/11/2019	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2019	30/09/2019	29/04/2020	12/06/2020	☐
Inondations et coulées de boue	22/10/2019	23/10/2019	30/10/2019	31/10/2019	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2021	30/06/2021	11/07/2022	26/07/2022	☐
Inondations et coulées de boue	10/05/2021	10/05/2021	04/08/2021	12/07/2021	☐
Inondations et coulées de boue	03/09/2021	03/09/2021	24/09/2021	26/09/2021	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2022	30/09/2022	25/04/2023	10/06/2023	☐
Inondations et coulées de boue	06/09/2022	08/09/2022	19/09/2022	12/10/2022	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2023	31/12/2023	18/06/2024	02/07/2024	☐
					☐

Cochez les cases **Indemnisé** si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des évenements.

Etabli le :

Signature / Cachet en cas de prestataire ou mandataire

Vendeur : [redacted]

Acquéreur :

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs.

Définition juridique d'une catastrophe naturelle :
Phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageabes.
Cette définition est différente de celle de l 'article 1er de la loi n°82-600 du 13 juillet 1982 relatve à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles, qui indique: "sont considérés comme effets des catastrophes naturelles [...] les dommages matériels directs ayant eu pourcause déterminante l'intensité anormale d'un agent naturel, lorsque les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prses". La catastrophe est ainsi indépendante du niveau des dommages causés. La notion "d'intensité anormale" et le caractère "naturel" d'un phénomène relèvent d'une décision interministérielle qui déclare "l'état de catastrophe naturelle".
Source : Guide Général PPR

Extrait Cadastral

Département : Hérault
Commune : MONTPELLIER
Parcelles : 000 OK 75

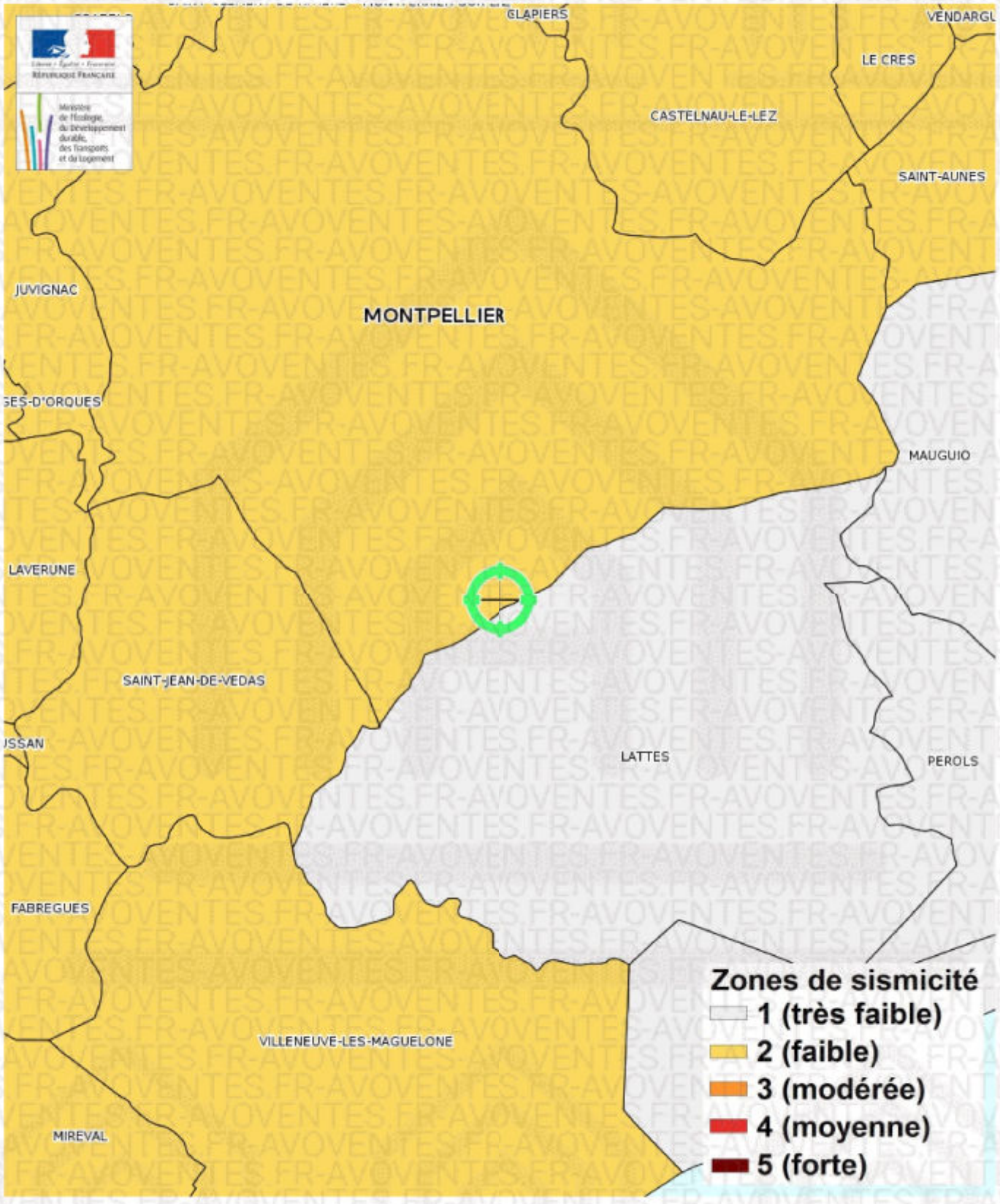
Bases de données : IGN, Cadastre.gouv.fr, Etalab



Zonage règlementaire sur la Sismicité

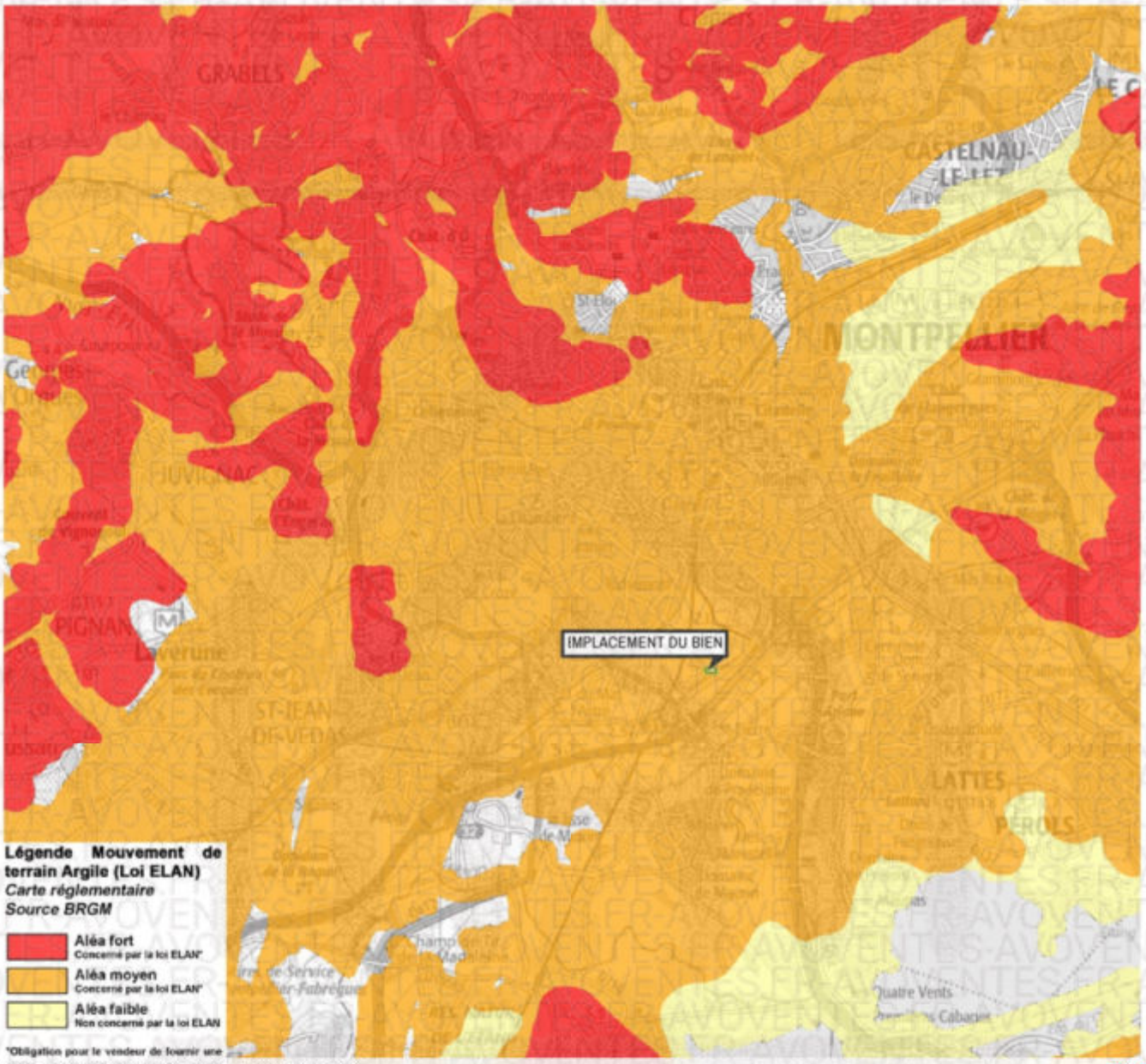
Département : Hérault | **Commune :** MONTPELLIER

Zonage règlementaire sur la Sismicité : Zone 2 - Faible



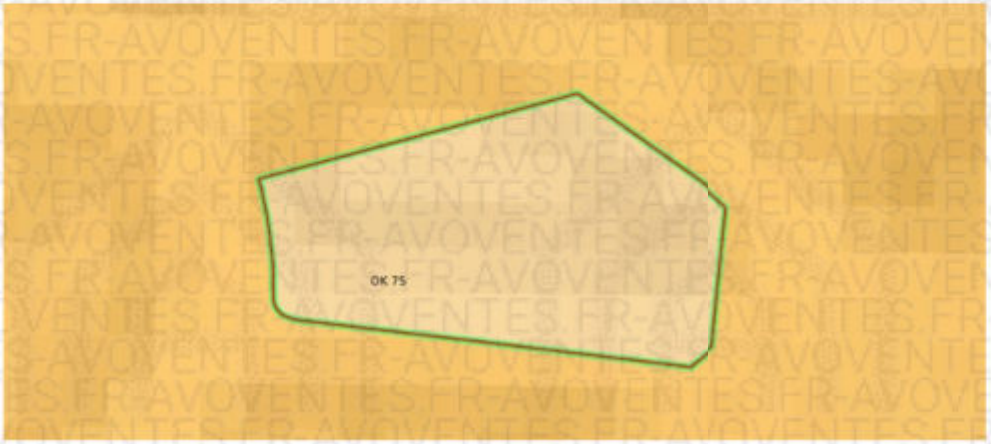
Carte

Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)



Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN) Informatif — **EXPOSÉ**

Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus



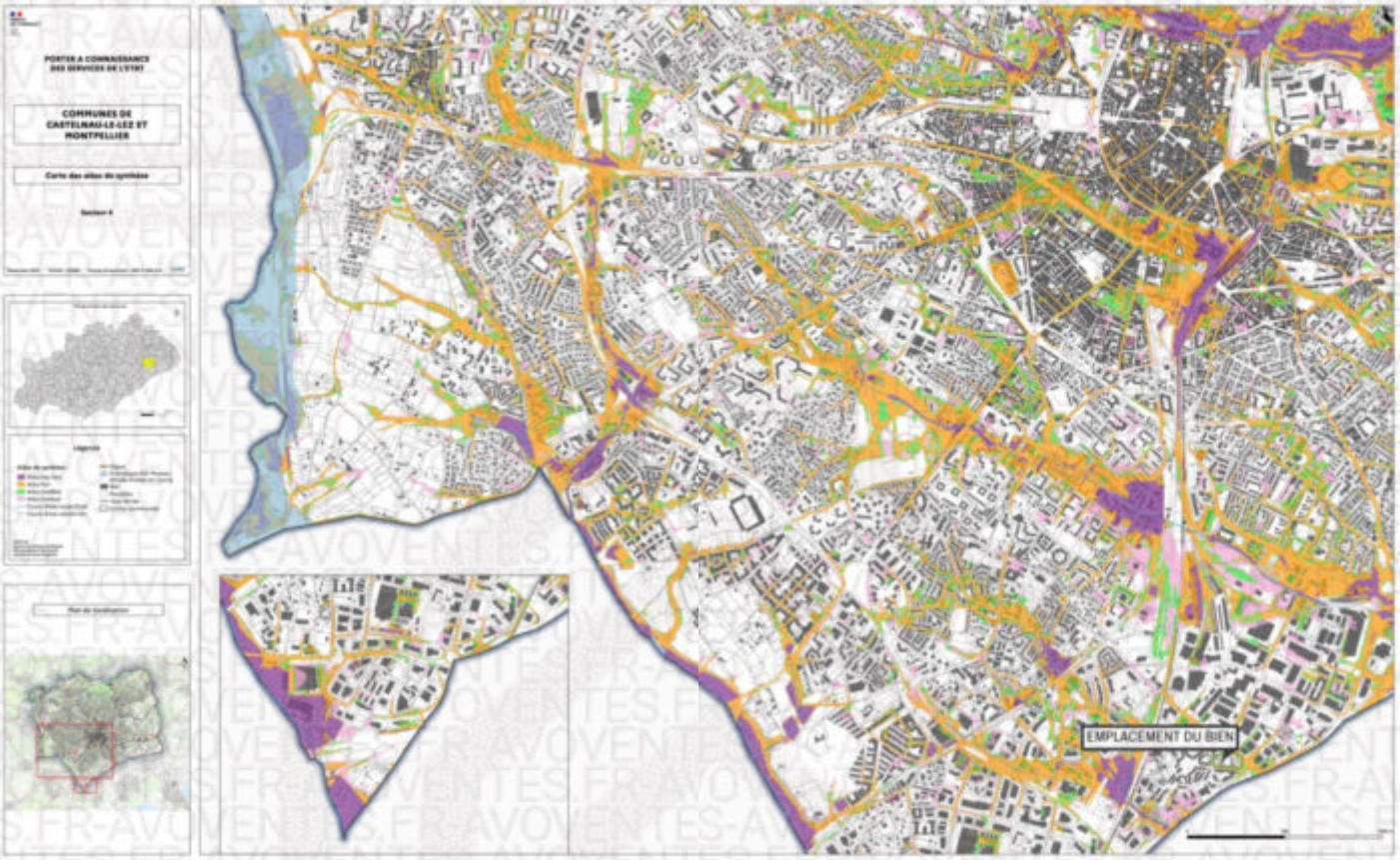
Légende Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)
Carte réglementaire
Source BRGM

- **Aléa fort** — Concerné par la loi ELAN*
- **Aléa moyen** — Concerné par la loi ELAN*
- **Aléa faible** — Non concerné par la loi ELAN

*Obligation pour le vendeur de fournir une étude géotechnique préalable en cas de vente d'un terrain non bâti constructible.

Carte

Multirisques



Inondation par crue Informatif **EXPOSÉ**

Inondation par ruissellement et coulée de boue Informatif **EXPOSÉ**

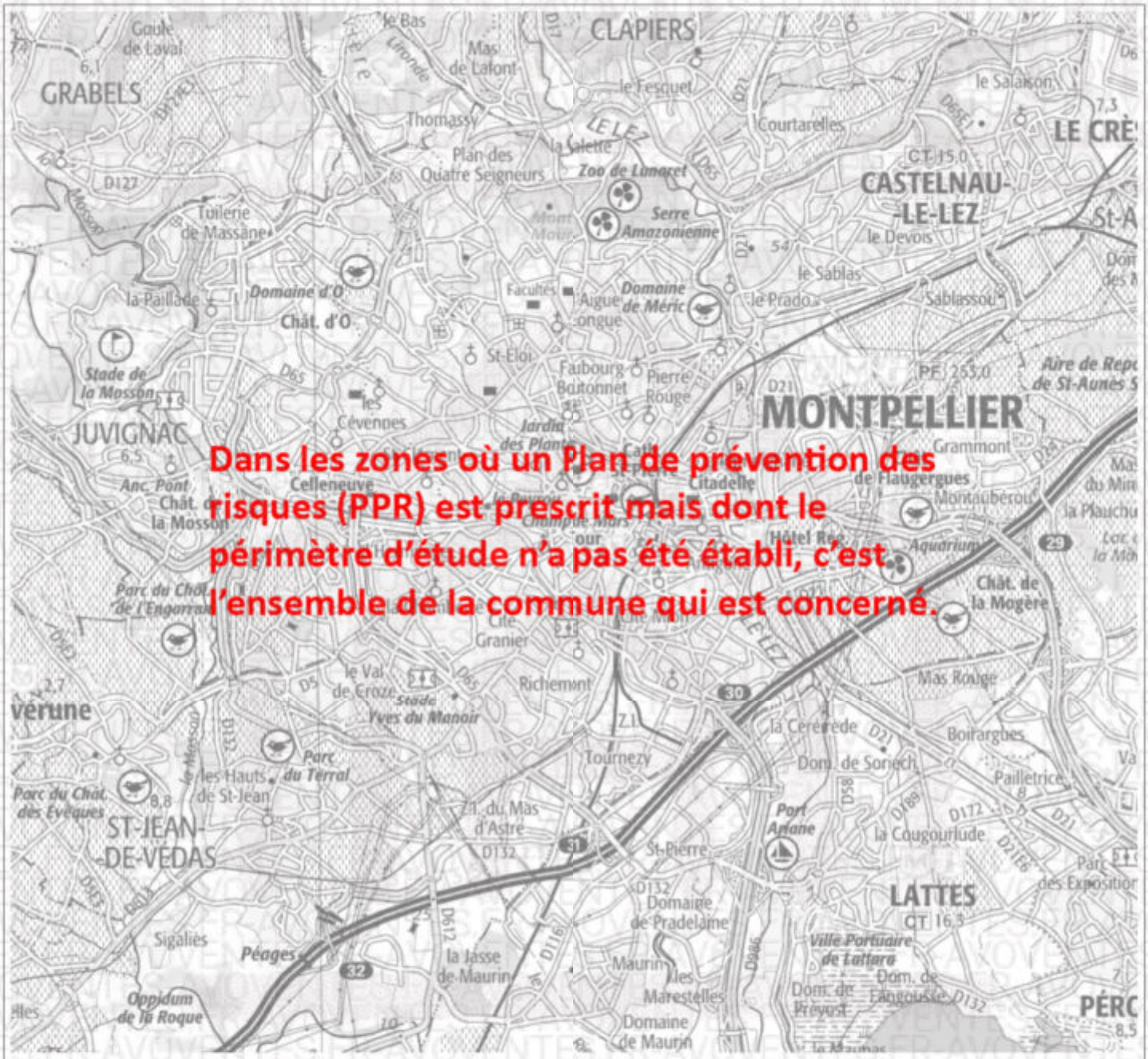
Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus





Carte

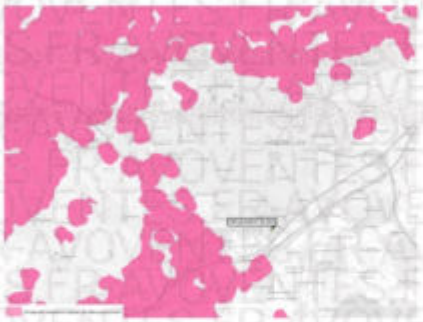
Multirsques



Inondation par crue Prescrit le 22/10/2025	**EXPOSÉ**
Inondation par ruissellement et coulée de boue Prescrit le 22/10/2025	**EXPOSÉ**

Annexes

Cartographies des risques auxquelles l'immeuble n'est pas exposé



Zoom extrait de la carte originale ci-contre



Obligations Légales de Débroussaillement



Zoom extrait de la carte originale ci-contre



Inondation par crue Informatif
Inondation par ruissellement et coulée de boue Informatif



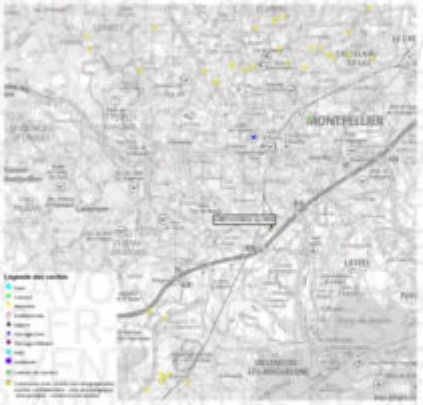
Zoom extrait de la carte originale ci-contre



Mouvement de terrain Informati

Annexes

Cartographies des risques auxquelles l'immeuble n'est pas exposé



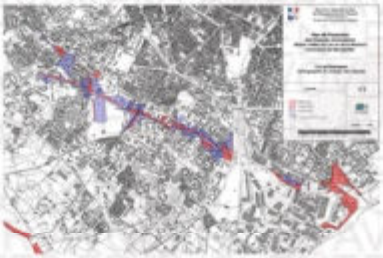
Zoom extrait de la carte originale ci-contre

NON EXPOSÉ



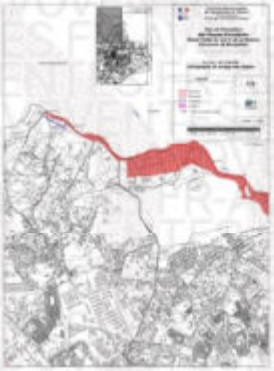
Mouvement de terrain Affaissenents et effondrements Informatif

NON EXPOSÉ



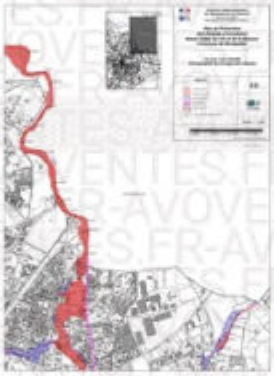
Inondation par crue Approuvé le 13/01/2004

NON EXPOSÉ



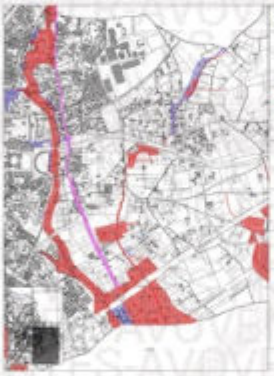
Inondation par crue Approuvé le 13/01/2004

NON EXPOSÉ



Inondation par crue Approuvé le 13/01/2004

NON EXPOSÉ



Inondation par crue Approuvé le 13/01/2004

Annexes

Cartographies des risques auxquelles l'immeuble n'est pas exposé



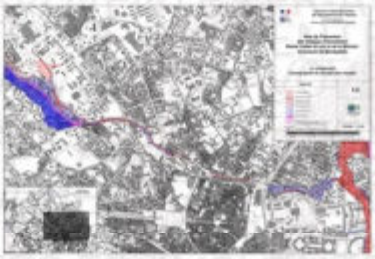
NON EXPOSÉ

Inondation par crue Approuvé le 13/01/2004



NON EXPOSÉ

Inondation par crue Approuvé le 13/01/2004



NON EXPOSÉ

Inondation par crue Approuvé le 13/01/2004



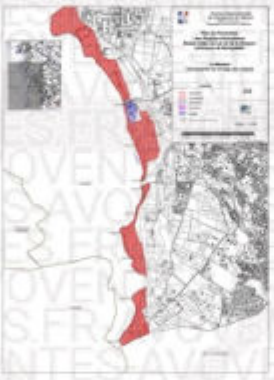
NON EXPOSÉ

Inondation par crue Approuvé le 13/01/2004



NON EXPOSÉ

Inondation par crue Approuvé le 13/01/2004



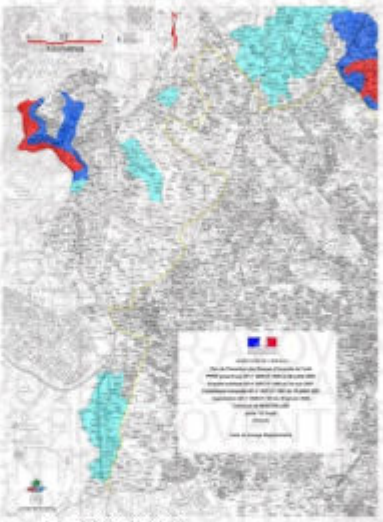
NON EXPOSÉ

Inondation par crue Approuvé le 13/01/2004

Annexes

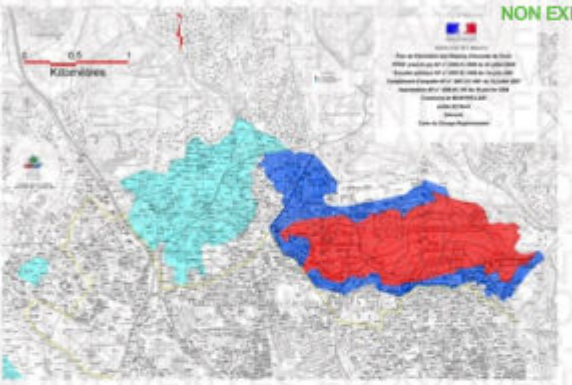
Cartographies des risques auxquelles l'immeuble n'est pas exposé

NON EXPOSÉ



Feux de forêts Approuvé le 30/01/2008

NON EXPOSÉ



Feux de forêts Approuvé le 30/01/2008

NON EXPOSÉ



Inondation par crue Informatif
Inondation par ruissellement et coulée de boue Informatif

NON EXPOSÉ



Inondation par crue Informatif
Inondation par ruissellement et coulée de boue Informatif

NON EXPOSÉ



Inondation par crue Informatif
Inondation par ruissellement et coulée de boue Informatif

Annexes

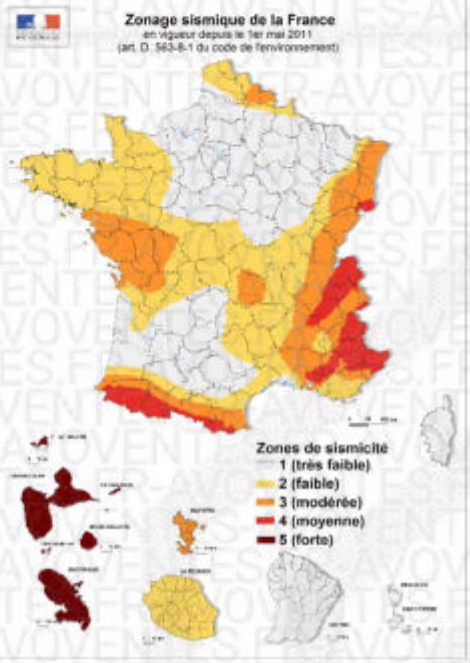
Fiche d'information Sismicité

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Information acquéreur – locataire (IAL – article L.125-5 du CE)

Le zonage sismique sur ma commune

Le zonage sismique de la France:



Les données de sismicité instrumentale et historique et des calculs de probabilité permettent d'aboutir à l'élaboration d'un zonage sismique. Cette analyse probabiliste représente la possibilité pour un lieu donné, d'être exposé à des secousses telluriques.
Elle prend en compte la répartition spatiale non uniforme de la sismicité sur le territoire français et a permis d'établir la cartographie ci-contre qui découpe le territoire français en 5 zones de sismicité: **très faible, faible, modérée, moyenne, forte**. Les constructeurs s'appuient sur ce zonage sismique pour appliquer des dispositions de constructions adaptées au degré d'exposition **au risque sismique**.

La réglementation distingue quatre catégories d'importance (selon leur utilisation et leur rôle dans la gestion de crise):

I – bâtiments dans lesquels il n'y a aucune activité humaine nécessitant un séjour de longue durée

II – bâtiments de faible hauteur, habitations individuelles

III – établissements recevant du public, établissements scolaires, logements sociaux

IV – bâtiments indispensables à la sécurité civile et à la gestion de crise (hôpitaux, casernes de pompiers, préfectures ...)

Pour les bâtiments neufs		1	2	3	4	5
I		Aucune exigence				
II		Aucune exigence		Règles CPMI-EC8 Zones 3/4		Règles CPMI-EC8 Zone5
		Aucune exigence		Eurocode 8		
III		Aucune exigence	Eurocode 8			
IV		Aucune exigence	Eurocode 8			

Si vous habitez, construisez votre maison ou effectuez des travaux :

- **en zone 1**, aucune règle parasismique n'est imposée ;

- en **zone 2**, aucune règle parasismique n'est imposée sur les maisons individuelles et les petits bâtiments. Les règles de l'Eurocode 8 sont imposées pour les logements sociaux et les immeubles de grande taille ;

- en **zone 3 et 4**, des règles simplifiées appelées CPMI –EC8 zone 3/4 peuvent s'appliquer pour les maisons individuelles;

- **en zone 5**, des règles simplifiées appelées CPMI-EC8 zone 5 peuvent s'appliquer pour les maisons individuelles.

Pour connaitre, votre zone de sismicité: https://www.georisques.gouv.fr/ - rubrique « Connaître les risques près de chez moi »

Le moyen le plus sûr pour résister aux effets des séismes est la constuction parasismique : concevoir et construire selon les normes parasismique en vigueur, tenir compte des caractéristiques géologiques et mécaniques du sol.

Pour en savoir plus:

Qu'est-ce qu'un séisme, comment mesure-t-on un séisme ? —> https://www.georisques.gouv.fr/minformer-sur-un-risque/seisme

Que faire en cas de séisme ? —> https://www.georisques.gouv.fr/me preparer-me-proteger/que-faire-en-cas-de-seisme

Annexes

Arrêtés

PRÉFET
DE L'HÉRAULT
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

Service eau, risques et nature

Affaire suivie par : pôle risques
Téléphone : 04 34 46 62 10
Mél : ddtm-risques@herault.gouv.fr

Montpellier, le 24 juillet 2023

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°DDTM34-2023-07-14102

abrogeant l'arrêté n°2012-01-044 du 9janvier 2012 et les arrêtés communaux relatifs à l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs

Le préfet de l'Hérault

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L.125-2, L.125-5 à L.125-7 et R.125 -23 à R.125-27,

Vu la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, et notamment son article 236 qui introduit plusieurs évolutions en matière d'information sur les risques applicables depuis le 1er janvier 2023,

Vu le décret du 1er octobre 2022 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires sur les risques, qui a modifié le contenu et les modalités de cette information,

Vu le décret du 30 juin 2021 portant nomination de AVOVENTES en qualité de préfet du département de l'Hérault (hors classe) à compter du 19 juillet 2021 ;

Vu l'arrêté préfectoral départemental n°2012-01-044 du 9 janvier 2012 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs, listant les communes de l'Hérault concernées par l'obligation d'information,

Vu les arrêtés préfectoraux portant information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologques majeurs, listés en annexe au présent arrêté, qui précisent pour chaque commune les documents de référence pour établir l'état des risques et des pollutions,

Considérant que, en application des articles R.125-23 à R.125-27 du code de l'environnement modifiés par le décret du 1er octobre 2022, le propriétaire vendeur ou bailleur d'un bien immobilier exposé est dans l'obligation d'informer l'acquéreur ou le locataire des risques ou pollutions, en produisant un état des risques et des pollutions dès l'annonce immobilière et actualisé à chaque étape de la vente ou de la location,

Considérant que certaines données utiles pour établir l'état de risques et des pollutions sont désormais mises à disposition sur le ste Géorisques du Ministère de l'Ecologie (www.georisques.gouv.fr), et ne donnent plus lieu à des arrêtés du Préfet de l'Hérault,

Sur proposition du Directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault,

DDTM 34
Bât. Ozone, 181 place Ernest Granier
CS60556
34064 MONTPELLIER Cedex 2

Annexes

Arrêtés

ARRÊTE :

ARTICLE 1 :

Sont abrogés :

- l'arrêté préfectoral départemental n°20120I-044 du 9 janvier 2012 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs, listant les communes de l'Hérault concernées par l'obligation d'information,
- les 293 arrêtés préfectoraux portant information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs, listés en annexe au présent arrêté, qui précisent pour chaque commune les documents de référence pour établir l'état des risques et des pollutions,

ARTICLE 2 :

Certaines données utiles pour établir l'état de risques et le document d'information sur les pollutions sont désormais mises à disposition sur le site Géorisques du Ministère de l'Ecologie (www.georisques.gouv.fr, rubrique information acquéreurs locataires IAL).

Des informations complémentaires relatives aux plans de prévention des risques naturels prévisibles et technologiques dans l'Hérault sont accessibles sur le portail internet des services de l'État (www.herault.gouv.fr).

Il appartient aux propriétaires vendeurs ou bailleurs de vérifier l'exactitude des informations fournies sur Géorisques et de les compléter à partir d'informations dont il dispose, notamment la liste des arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pris dans la commune qui ont affecté le bien concerné et qui ont donné lieu au versement d'une indemnité.

ARTICLE 3 : Publicité

Une copie du présent arrêté est adressée aux maires des communes concernées par l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires listées dans l'arrêté du 9 janvier 2012, ainsi qu'à la Chambre départementale des notaires.

Le présent arrêté sera affiché en mairie pendant un mois.

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État dans l'Hérault. Il fera l'objet d'un avis de publication dans un journal local.

ARTICLE 9 : Exécution

Le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, le directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault, les maires des communes concernées par l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Préfet

AVOVENTES

La présente décision peut, dans le délai maximal de deux mois suivant sa notification ou sa publication, faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès du Préfet de l'Hérault – 34 place des Martyrs de la Résistance – 34062 MONTPELLIER CEDEX 2, soit hiérarchique auprès du Ministre de la Transition écologique – 246, boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.
Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Montpellier – 6 rue Pitot – 34000 MONTPELLIER dans le délai maximal de deux mois suivant la notification ou la publication de la présente décision, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible via le site www.telerecours.fr

2/8

Annexes

Arrêtés

Liste des arrêtés

113	LE BOUSQUET-D'ORB	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-204 du 27 juin 2012
114	LE CRES	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-50 du 27 juin 2012
115	LE POUGET	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-127 du 27 juin 2012
116	LE POUJOL-SUR-ORB	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-207 du 27 juin 2012
117	LE TRIADOU	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°DDTM34-2013-03-03049 du 29 mars 2013
118	LES AIRES	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-4 du 27 juin 2012
119	LES MATELLES	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°DDTM34-2013-03-03050 du 29 mars 2013
120	LES PLANS	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-124 du 27 juin 2012
121	LESPIGNAN	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°DDTM34-2017-03-08208 du 20 mars 2017
122	LEZIGNAN-LA-CEBE	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-75 du 27 juin 2012
123	LIAUSSON	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2011-01-799-112 du 12 avril 2011
124	LIEURAN CABRIERES	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-76 du 27 juin 2012
125	LIEURAN- LES-BEZIERS	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°DDTM34-2016-05-07299 du 31 mai 2016
126	LIGNAN-SUR-ORB	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-77 du 27 juin 2012
127	LODEVE	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-79 du 27 juin 2012
128	LOUPIAN	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-80 du 27 juin 2012
129	LUNAS	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-81 du 27 juin 2012
130	LUNEL	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°DDTM34-2017-07-08704 du 31 juillet 2017
131	LUNEL-VIEL	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-83 du 27 juin 2012
132	MAGALAS	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°DDTM34-2016-05-07298 du 31 mai 2016
133	MARAUSSAN	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-84 du 27 juin 2012
134	MARGON	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-85 du 27 juin 2012
135	MARSEILLAN	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-86 du 27 juin 2012
136	MARSILLARGUES	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-87 du 27 juin 2012
137	MAS-DE-LONDRES	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-88 du 27 juin 2012
138	MAUGUIO	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°DDTM34-2018-03-09256 du 06 mars 2018
139	MAUREILHAN	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-91 du 27 juin 2012
140	MEZE	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-92 du 27 juin 2012
141	MIREVAL	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-93 du 27 juin 2012
142	MONS	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-94 du 27 juin 2012
143	MONTADY	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-95 du 27 juin 2012
144	MONTAGNAC	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-96 du 27 juin 2012
145	MONTARNAUD	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-97 du 27 juin 2012
146	MONTAUD	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°DDTM34-2017-07-08665 du 21 juillet 2017
147	MONTBAZIN	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-98 du 27 juin 2012
148	MONTBLANC	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-99 du 27 juin 2012
149	MONTELS	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°DDTM34-2013-06-03217 du 04 juin 2013
150	MONTESQUIEU	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-99 du 27 juin 2012
151	MONTFERRIER-SUR-LEZ	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°DDTM34-2013-03-03051 du 29 mars 2013
152	MONTOULIERS	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2011-01-799-143 du 12 avril 2011
153	MONTOULIEU	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2011-01-799-144 du 12 avril 2011
154	MONTPELLIER	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-102 du 27 juin 2012
155	MONTPEYROUX	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-103 du 27 juin 2012
156	MOULES-ET-BAUCELS	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2011-01-799-147 du 12 avril 2011
157	MOUREZE	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2011-01-799-148 du 12 avril 2011
158	MUDAISON	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-104 du 27 juin 2012
159	MURLES	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-105 du 27 juin 2012
160	MURVIEL-LES-BEZIERS	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-106 du 27 juin 2012
161	MURVIEL-LES-MONTPELLIER	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-107 du 27 juin 2012
162	NEBIAN	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-108 du 27 juin 2012
163	NEFFIES	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-109 du 27 juin 2012
164	NEZIGNAN-L'EVEQUE	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-110 du 27 juin 2012
165	NISSAN-LES-ENSERUNES	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°DDTM34-2013-06-03218 du 04 juin 2013
166	NIZAS	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2011-01-799-157 du 12 avril 2011
167	NOTRE-DAME-DE-LONDRES	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-111 du 27 juin 2012
168	OLARGUES	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-112 du 27 juin 2012
169	OLMET-ET-VILLECUN	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2012-01-1425-113 du 27 juin 2012
170	OLONZAC	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°DDTM34-2017-04-08312 du 04 juin 2013

Annexes

Arrêtés

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction
Départementale
de l'Équipement
Hérault

Service Urbanisme
Eau, Environnement et
Risques

Le Préfet de la Région
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Préfet du Département de l'Hérault

Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION DE LA VALLEE DU LEZ ET DE LA MOSSON

COMMUNE DE MONTPELLIER

APPROBATION

Arrêté n° 2004-01-073
du 13 JUIN 2004

VU le Code de l'Environnement, et notamment ses articles L 562-1à L562-9 relatifs aux Plans de Prévention des Risques Naturels

VU le décret n° 95-1089 du 5 octobre 1995 relatif à ces Plans et en particulier les articles 1 à 7 précisant les modalités de leur élaboration ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2002-01-2943 du 18 juin 2002 prescrivant l'établissement du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Vallée du Lez et de la Mosson sur le territoire de la Commune de Montpellier ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2003-01-2389 du 24 juillet 2003 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique du 08 septembre 2003 au 17 octobre 2003 relative au Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Vallée du Lez et de la Mosson sur le territoire de la Commune de Montpellier ;

520, Allée Henri II
de Montmorency
34064 Montpellier cedex 2
téléphone :
04 67 20 50 76
télécopie :
04 67 15 68 11
ATEE.SU.DDE-34
@equipement.gouv.fr

VU les pièces constatant que l'arrêté du 24 juillet 2003 a été publié, affiché et inséré dans les deux journaux du Département dans les délais voulus et que le dossier d'enquête est resté, du 08 septembre 2003 au 17 octobre 2003 inclus, en Mairie de Montpellier ;

VU le rapport de la Commission d'Enquête en date du 20 novembre 2003 ;

Annexes

Arrêtés

VU la délibération du Conseil Municpal de la Commune de Montpellier en date du 26 septembre 2003 ;

VU l'avis réputé favorable de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault faute de réponse,

VU l'avis réputé favorable du Centre Régional de la Propriété Forestière faute de réponse,

VU le rapport du Directeur Départenental de l'Equipement,

SUR proposition de Monsieur le Directeur de Cabinet,

A R R Ê T E :

ARTICLE 1 : Est approuvé, tel qu'il est annexé au présent arrêté, le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Vallée du Lez et de la Mosson sur le territoire de la Commune de Montpellier ;

Le dossier comprend :

- Un rapport de présentation,
- Des documents graphiques,
- Un règlement.

Il est tenu à la disposition du public dans les locaux :

- de la Mairie de Montpellier,
  de la Préfecture du Départementde l'Hérault,
- de la Direction Départementale de l'Equipement - 520, allée Henri II de Montmorency à MONTPELLIER.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et mention en sera faite en caractères apparents dans les deux journaux ci-après désignés :

- le Midi-Libre,
- l'Hérault du Jour.

ARTICLE 3 : Des ampliations du présent arrêté seront adressées à :

- Monsieur le Maire de la Communede Montpellier,
- Madame la Directrice Régionale de l'Environnement,
- Monsieur le Directeur Départemenal de l'Agriculture et de la Forêt,
- Monsieur le Délégué aux Risques Majeurs.

ARTICLE 4 : Une copie du présent arrêté sera affichée en Mairie de Montpellier pendant au moins un mois à partir de la date deréception de la notification du présent arrêté ;

Annexes

Arrêtés

ARTICLE 5 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Hérault, le Directeur Départemental de l'Equipement et le Chef du Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Économiques de Défense et de la Protection Civile sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Le Préfet

AVOVENTES

POUR AMPLIATION
Le Préfet

Chef du Service Interministériel Régional
des Affaires Civiles et Économiques
de Défense et de la Protection Civiles

AVOVENTES

Annexes

Arrêtés

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'HERAULT

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Le préfet de la région Languedoc Roussillon
Préfet du département de l'Hérault
Chevalier de la légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du mérite

PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES D' INCENDIES DE FORÊTS
BASSIN DE RISQUE N° 3
COMMUNE DE MONTPELLIER

APPROBATION

Arrêté n° 2008-01-195 en date du 30 JAN. 2008

VU le code de l'environnement, et notamment ses articles L.123-1, L.562-1 à L.562-9 relatifs aux plans de prévention des risques naturels prévisibles ;

VU le titre II du code forestier relatif à la défense et à la lutte contre les incendies et notamment ses articles L.321-6 et L.322-4-1 ;

VU le décret n° 2005-3 du 4 janvier 2005 relatif aux plans de prévention des risques naturels prévisibles ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2005.01.1859 du 26 juillet 2005 prescrivant l'établissement du plan de prévention des risques d'incendies de forêt sur le territoire de la Commune de MONTPELLIER ;

VU l'arrêté n° 2007.01.1060 du 1er juin 2007 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique du 18 juin 2007 au 19 juillet 2007 relative à l'élaboration du plan de prévention des risques d'incendies de forêt sur le territoire de la Commune de MONTPELLIER et désignant [redacted] en qualité de commissaire enquêteur ;

VU l'arrêté n° 2007.01.1481 du 16 juillet 2007 prorogeant l'ouverture de l'enquête publique du 20 juillet 2007 au 3 août 2007 ;

VU les pièces constatant que les arrêtés du 1er juin et du 16 juillet 2007 ont été publiés, affichés et insérés dans deux journaux du département dans les délais voulus et que le dossier d'enquête est resté, du 18 juin 2007 au 3 août 2007 inclus, en mairie de MONTPELLIER ;

VU la délibération du conseil municipal de la commune de MONTPELLIER en date du 26 juillet 2007 ;

VU l'avis de la communauté d'agglomération de Montpellier ;

VU l'avis réputé favorable du conseil régional de la région Languedoc-Roussillon ;

VU l'avis favorable du conseil général du déparement de l'Hérault ;

Maison de l'Agriculture - Place Chaptal - CS 69506 - 34960 Montpelier Cedex 2 - Tél. 04 67 34 28 50 - Télécopie : 04 67 34 29 00

Annexes

Arrêtés

VU l'avis du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

VU l'avis de la chambre d'agriculture de l'Hérault ;

VU l'avis favorable du centre régional de la propriété forestière ;

VU le rapport et l'avis favorable du commissaire enquêteur en date du 21 août 2007 ;

SUR proposition du directeur départemental de l'agriculture et de la forêt délégué ;

ARRETE :

Article 1 :
Est approuvé, tel qu'il est annexé au présent arrêté, le plan de prévention des risques d'incendies de forêt (PPRIF) du bassin de risque n° 3, sur le territoire de la Commune de MONTPELLIER.

Article 2 :
Le plan approuvé comprend :
- une note de présentation ;
- un règlement ;
- une carte de zonage.

Le plan approuvé est tenu à la disposition du public en mairie de MONTPELLIER, au siège de la communauté d'agglomération de Montpellier et à la préfecture du département de l'Hérault.

Article 3 :
Il sera fait mention du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture et dans un journal diffusé dans le département.

Article 4 :
Une copie du présent arrêté sera adressée à madame le maire de la Commune de MONTPELLIER, madame et messieurs les maires des communes du bassin de risque n° 3, monsieur le président de la communauté d'agglomération de Montpellier, madame la directrice régionale de l'environnement, monsieur le directeur départemental de l'équipement et monsieur le délégué aux risques majeurs.

Article 5 :
Une copie du présent arrêté sera affiché à la mairie de MONTPELLIER et au siège de la communauté de communes d'agglomération de Montpellier pendant au moins un mois à partir de la date de réception de la notification du présent arrêté.

Article 6 :
La présente décision peut être déférée au tribunal administratif de Montpellier dans les conditions prévues par l'article R 421-1 du code de justice administrative, dans le délai de deux mois à partir de sa notification ou de sa publication.

Article 7 :
Le préfet de l'Hérault, le directeur du cabinet du préfet, le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt délégué et le chef du service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de la protection civile sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Pour copie conforme à l'original
Pour le Préfet,
Et par délégation
LE DIRECTEUR,
Chef du Service Interministériel
de Défense et de Protection Civile

à MONTPELLIER, le 30 JAN. 2008
Le Préfet,

AVOVENTES

Annexes

Arrêtés

PRÉFET
DE L'HÉRAULT
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer
Service eau, risques et nature

Affaire suivie par : pôle risques
Téléphone : 04 34 46 62 10
Mél : ddtm-risques@herault.gouv.fr

Montpellier, le 22 octobre 2025

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°DDTM34-2025-10-16360

portant prescription de la révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la commune de MONTPELLIER

Le préfet de l'Hérault

VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L 562-1 à L562-8-1 et R 562-1 à R 562-11-9 relatifs aux plans de prévention des risques naturels prévisibles, et notamment les articles L 562-4-1 et R-562-10,

VU le décret du 13 septembre 2023 portant nomination en qualité de préfet de l'Hérault,

VU le plan de prévention des risques d'inondation PPRI de la commune de Montpellier approuvé le 13 janvier 2004,

VU le décret n°2019-715 du 5 juillet 2019, relatif aux plans de prévention des risques concernant les « aléas débordement de cours d'eau et submersion marine »,

VU le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) du Bassin Rhône-Méditerranée 2022-2027 approuvé le 21 mars 2022 dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 2007 / 60 / CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation,

Considérant qu'il convient de réviser le plan de prévention des risques d'inondation approuvé afin de prendre en compte la nouvelle connaissance des aléas fluviaux et de ruissellement, ainsi que les évolutions réglementaires qui sont intervenues depuis 2004,

Considérant la nécessité de réglementer tout projet d'aménagement et d'urbanisme inscrit en zone inondable afin de ne pas augmenter la population et les biens exposés, de préserver le libre écoulement des eaux et les champs d'expansion des crues, et de réduire la vulnérabilité des enjeux existants implantés en zone d'aléas,

Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault,

Préfecture de l'Hérault
Place des Martyrs de la Résistance
34062 MONTPELLIER Cedex 2
Modalités d'accueil du public : www.herault.gouv.fr/ @Prefet34

Annexes

Arrêtés

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Objet

La révision du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de la commune de Montpellier est prescrite.

Le périmètre d'étude concerne l'ensemble du territoire communal.

Les phénomènes d'inondation pris en compte recouvrent les aléas fluviaux et le phénomène de ruissellement.

ARTICLE 2 : Service instructeur de la procédure

La direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault est chargée de l'instruction du dossier.

ARTICLE 3 : Association des personnes publiques

Sont associés à la révision du PPRI de Montpellier les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) concernés suivants :

- la commune de Montpellier,
- l'établissement public de coopération intercommunale compétent pour l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), à savoir Montpellier Méditerranée Métropole,
- le Conseil régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,
- le Conseil départemental de l'Hérault.

Des réunions d'information, de travail et d'échanges sont organisées au cours desquelles sont présentés aux personnes publiques associées les directives nationales et la méthode d'élaboration du PPRI, les résultats des études d'aléas et d'enjeux, et les projets de zonage réglementaire et de règlement du PPRI. D'autres réunions techniques peuvent être organisées à leur demande.

A chaque étape de la procédure d'élaboration, les documents du projet de PPRI sont consultables sur le site internet des services de l'État dans le département de l'Hérault[1].

ARTICLE 4 : Concertation avec la population

La concertation publique a pour objet de présenter la méthode et la procédure d'élaboration du PPRI, les résultats des études d'aléas et d'enjeux et les projets de zonage réglementaire et de règlement du PPRI. Elle vise également à recueillir les observations du public sur le projet de plan. Elle est conduite pendant toute la procédure.

Les modalités de la concertation avec la population, organisée en application de l'article L 562-3 du code de l'environnement, sont les suivantes :

- à chaque étape de la procédure, les résultats des études, notamment les cartes d'aléas et les pièces du projet de PPRI, ainsi que des documents d'information et de sensibilisation (flyer, affiche), sont publiés sur le site internet des services de l'État dans le département de l'Hérault[1] ; ces documents sont également consultables en mairie de Montpellier ;
- une exposition est organisée dans un bâtiment au moins de la commune de Montpellier pendant la durée d'un mois ;
- deux réunions publiques au moins sont organisées par les services de l'État dans la commune. Elles ont pour objet de présenter le projet et de recueillir les questions et observations du public ;
- pendant toute la durée de l'élaboration du plan et jusqu'à la consultation officielle préalable à l'enquête publique, le public peut exprimer ses observations par :
  - courrier adressé à la DDTM de l'Hérault (SERN/PRNT, 181 place Ernest Granier, CS60556, 34064 Montpellier Cedex 2),
  - par mail (ddtm-ppri-montpellier@herault.gouv.fr).

1 www.herault.gouv.fr, rubrique Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-chasse-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-et-technologiques/Les-Plans-de-Prevention-des-Risques-en-cours-d-elaboration/Plans-de-prevention-des-risques-inondaton-PPRI

Annexes

Arrêtés

ARTICLE 5 : Notification du présent arrêté

Le présent arrêté est notifié à :
- Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole Maire de la Ville de Montpellier ;
- Madame la Présidente du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ;
- Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Hérault.

ARTICLE 6 : Publicité du présent arrêté

Une copie du présent arrêté est affichée pendant un mois en mairie de Montpellier ainsi qu'au siège de Montpellier Méditerranée Métropole. L'accomplissement de cette formalité est justifié au moyen de certificats établis respectivement par monsieur le Maire et monsieur le Président de la Métropole à la fin du délai d'affichage. L'arrêté est publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de l'Hérault. Un avis mentionnant cet affichage est inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

ARTICLE 7 : Voies et délais de recours

Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans le délai de 2 mois à compter de la plus tardive des mesures de publicité prévues à l'article 6 :
- soit d'un recours gracieux auprès du préfet de l'Hérault,
- soit d'un recours hiérarchique adressé au ministre en charge de l'environnement (Hôtel de Roquelaure - 246 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris).

Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme du délai de deux mois vaut rejet implicite du recours).
En l'absence de recours gracieux ou hiérarchique, le présent arrêté peut directement faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de 2 mois à compter de la plus tardive des mesures de publicité prévues à l'article 6, auprès du tribunal administratif de Montpellier (8 rue Pitot - 34063 Montpellier cedex). Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible via le site www.telerecours.fr.

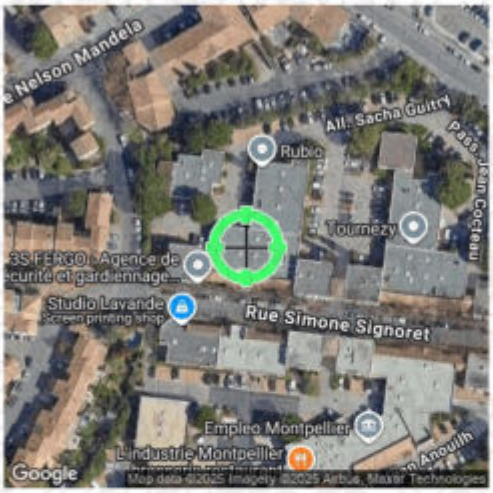
ARTICLE 8 : Exécution du présent arrêté

La secrétaire générale de la préfecture de l'Hérault, le directeur départemental des territoires et de la mer, le président de Montpellier Méditerranée Métropole et maire de la Ville de Montpellier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet,

AVOVENTES

Etat des Risques de Pollution des Sols (ERPS)*

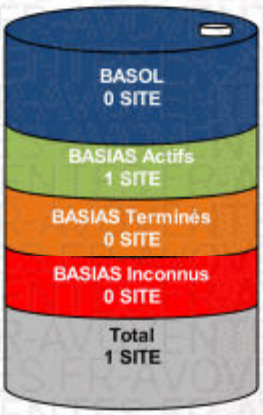


Réalisé en ligne par**	Media Immo
Pour le compte de	LOGIS EXPERTISES
Numéro de dossier	251110215_[redacted] SB/44106
Date de réalisation	20/11/2025

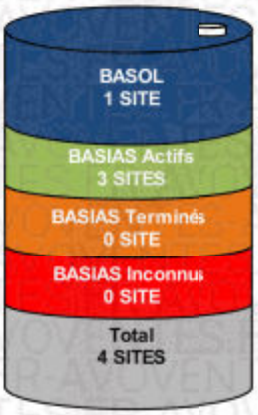
Localisation du bien	70 rue Simone Signoret Quartier d'Entreprises Tournezy 34070 MONTPELLIER
Section cadastrale	OK 75
Altitude	13.16m
Données GPS	Latitude 43.581223 - Longitude 3.87956

Désignation du vendeur	[redacted]
Désignation de l'acquéreur	

Dans un rayon de 200m autour du bien



Dans un rayon entre 200m et 500m du bien



Conclusion

A ce jour et selon les informations transmises par le BRGM et le MEDDE, il s'avère qu'à moins de 500m du bien :

➔ **1** site pollué (ou potentiellement pollué) est répertorié par **BASOL**.

➔ **4** sites industriels et activités de service sont répertoriés par **BASIAS**.

➔ **5** sites sont répertoriés au total.

MEDIA IMMO
124, rue Louis Baudin
[redacted]
Tél. 01 60 90 88 35
SIRET 750 675 623 [redacted] EVRY

Fait à Corbeil Essonnes, le 20/11/2025

*** Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.**

*** Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ERPS du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données BASOL, BASIAS, CASIAS et des futurs SIS soient à jour.*

Document réalisé à partir des bases de données **BASIAS**, **BASOL** et **CASIAS**
(gérées par le **BRGM** - **B**ureau de **R**echerches **G**éologiques et **M**inières et le **MEDDE** - **M**inistère de l'**E**cologie, du **D**éveloppement **D**urable et de l'**E**nergie)

SOMMAIRE

Synthèse de votre **E**tat des **R**isques de **P**ollution des **S**ols
Qu'est-ce que l'ERPS ?
Cartographie des sites situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien
Inventaire des sites BASOL / BASIAS situés à moins de 200m du bien, 500m du bien et non localisés

Qu'est-ce que l'ERPS ?

Ce document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.

Qu'est-ce qu'un site pollué ?

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution suceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environement. Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques sommaires d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou à des épandages de produits chimiques, accidentels ou pas. Il existe égalemnt autour de certains sites des contaminations dues à des retombées de rejets atmosphériques accumulés au cours des années voire des décennies.

Comment sont établis les périmètres et attributs des futurs SIS ?

Le préfet élabore la liste des projets de SIS et la porte à connaissance des naires de chaque commune. L'avis des maires est recueilli, puis les informations de pollution des sols sont mises à jour grâce à la contribution œs organismes participants. Ces secteurs seront représentés dans un ou plusieurs documents graphiques, **à l'échelle cadastrale**.

Quels sont les derniers changements ?

Le décret n° 2022-1289 du 1er octobre 2022 relatif à l'information des acquéeurs et des locataires sur les risques vient renforcer le formalisme de l'état de pollution des sols. Depuis le 1er janvier 2023, l'ERP doit mentionner le dernier arrêté pris par le préfet sur l'existence d'un SIS, la date d'élaboration, le numéro des parcelles concernées, ainsi que des dispositions réglementaires, tout en reprenant les informations à disposition dans le système d'information géographique (art R125-26 du Code de l'environnement).

Que signifient BASOL, BASIAS et CASIAS ?

➔ **BASOL** : **BA**se de données des sites et **SOL**s pollués (ou potentiellenent pollués) par les activités industrielles appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

➔ **BASIAS** : **B**ase de données d'**A**nciens **S**ites **I**ndustriels et **A**ctivités de **S**ervice, réalisée essentiellement à partir des archives et gérée par le **BRGM** (**B**ureau de **R**echerches **G**éologiques et **M**inières). **Il faut souligner qu'une inscription dans BASIAS ne préjuge pas d'une éventuelle pollution à son endroit.**

➔ **CASIAS** : **C**arte des **A**nciens **S**ites **I**ndustriels et **A**ctivités de **S**ervice, présentant l'historique des activités industrielles ou de services que se sont succédé au cours du temps. **CASIAS ne préjuge pas d'une pollution effective des sols des établissements recensés.**

Que propose Media Immo ?

Media Immo vous transmet, à titre informatif, les informations actuellement disponibles et rendues publiques par l'Etat à travers les bases de données **BASOL** et **BASIAS**, et sur **CASIAS**.

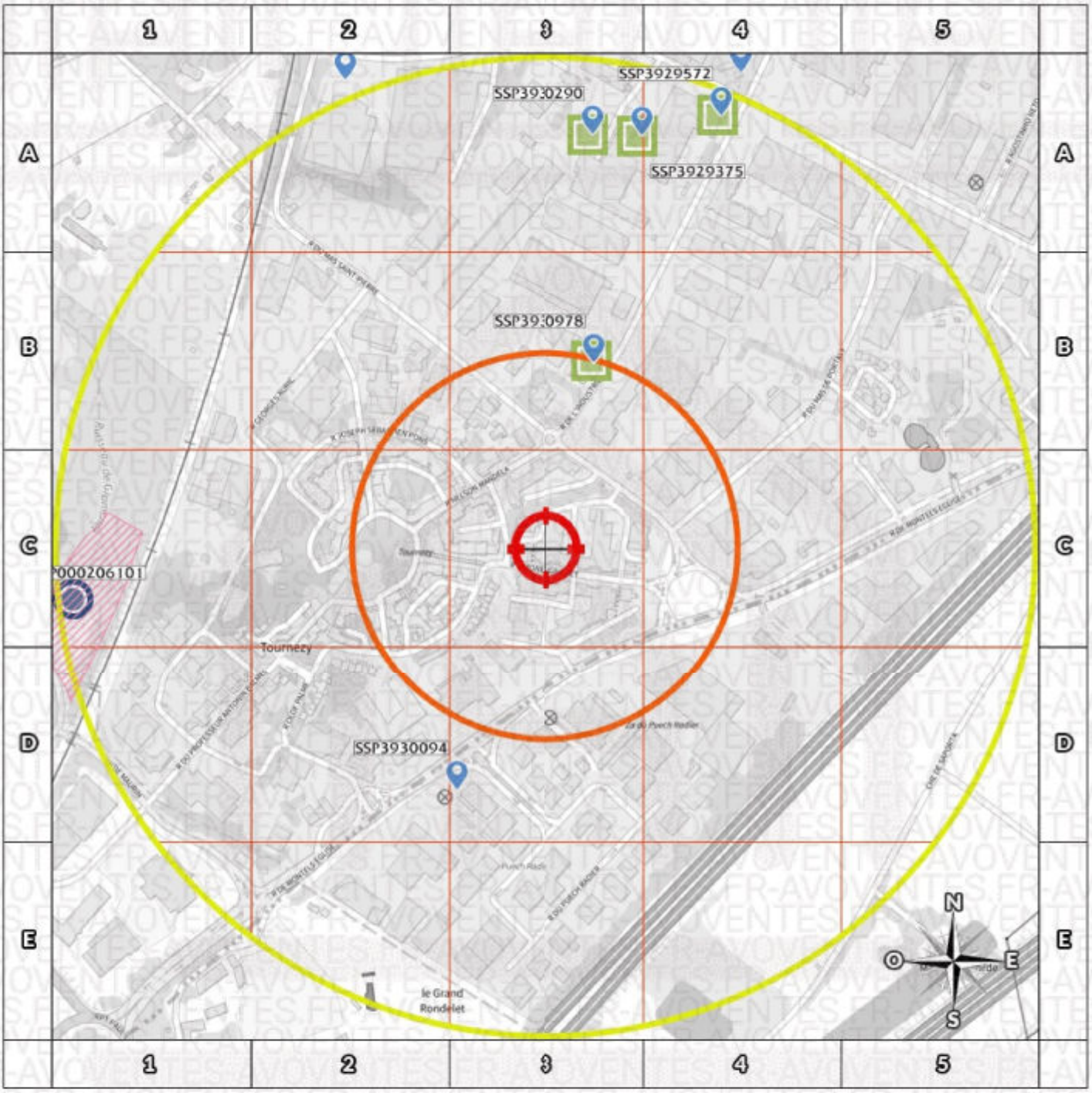
Quels sont les risques si le vendeur ou le bailleur n'informe pas l'acquéreur ou le locataire ?

*« À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, **dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution**, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la **résolution du contrat** ou, selon le cas, de **se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer**. L'acquéreur peut aussi demander la **réhabilitation du terrain aux frais du vendeur** lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente ». (Extrait du Décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015)*

Edition en ligne du 20/11/2025
Réf. Interne : 2025-11-20-8408670

Cartographie des sites

situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien



BASOL : **BA**se de données des sites et **SOL**s pollués (ou potentiellement pollués)

BASIAS en activité : **B**ase de données d'**A**nciens **S**ites **I**ndustriels et **A**ctivités de **S**ervice

BASIAS dont l'activité est terminée : **B**ase de données d'**A**nciens **S**ites **I**ndustriels e **A**ctivités de **S**ervice

BASIAS dont l'activité est inconnue : **B**ase de données d'**A**nciens **S**ites **I**ndustriels et **A**ctivités de **S**ervice

Sites CASIAS : **C**arte des **A**nciens **S**ites **I**ndustriels et **A**ctivités de **S**ervice

Emplacement du bien

Zone de 200m autour du bien

Zone de 500m autour du bien

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des sites pollués (ou potentiellenent polluée) situés à moins de 500m du bien représentés par les pictos , , et .

Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son nunéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.

Le descriptif complet des sites CASIAS est consultable sur le site *https://georisques.gouv.fr/*.

Inventaire des sites BASOL / BASIAS

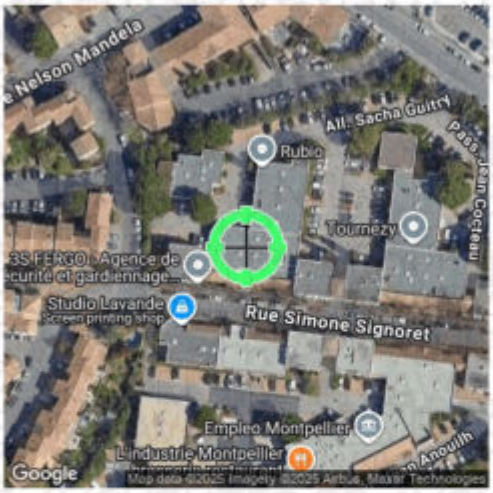
situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien

Repère	Nom	Activité les sites situés à moins de 200m	Distance *(Environ)*
B3	TRANSPORTS BENOIT FRÉRES LMT SA	Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a. (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation), à indiquer;Dépôt de liquides inflammables (D.L.I);Fabrication et/ou stockage de pesticides et d'autres produits agrochimiques (phytosanitaires, fongicides, insecticides, ...)	195 m

Repère	Nom	Activitédes sites situés de 200m à 500m	Distance *(Environ)*
A3	RÉGIE NATIONALE DES USINES RENAULT	Garages, ateliers, mécanique et soudure	419 m
A3	LE ROND POINT AUTOMOBILE SARL	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	427 m
A4	RÉGIE NATIONALE DES USINES RENAULT	Garages, ateliers, mécanique et soudure	472 m
C1	SHELL avenue de Maurin	D13 - Dépôts de pétrole, produits dérivés ou gaz naturel	480 m

Nom	Activité des sites non localisés
Aucun site non localisé	

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)*



Réalisé en ligne par**	Media Immo
Pour le compte de	LOGIS EXPERTISES
Numéro de dossier	251110215_ SB/44106
Date de réalisation	20/11/2025

Localisation du bien	70 rue Simone Signoret Quartier d'Entreprises Tournezy 34070 MONTPELLIER
Section cadastrale	OK 75
Altitude	13.16m
Données GPS	Latitude 43.581223 - Longitude 3.87956

Désignation du vendeur	
Désignation de l'acquéreur	

RÉFÉRENCES

Seules sont concernées les ICPE suivies par les DREAL (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) pour la majorité des établissements industriels et les DD(CS)PP (Directions départementales (de la cohésion sociale et) de la protection des populations) pour les établissements agricoles, les abattoirs et les équarrissages et certaines autres activités agroalimentaires, avec distinction en attribut du type d'ICPE (SEVESO, IPPC, Silo, Carrière, Autres), de l'activité principale et des rubriques de la nomenclature des installations classées pour lesquelles l'établissement industriel est autorisé.

GÉNÉALOGIE

Cette base contient les installations soumises à autorisation ou à enregistrement (en construction, en fonctionnement ou en cessation d'activité). Les données proviennent d'une extraction de la base de données fournie par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et la géolocalisation est effectuée sur la base des coordonnées Lambert indiquées dans l'extraction.

QUALITÉ DES DONNÉES

Le niveau de précision de la localisation indiqué en attribut pour chaque ICPE est variable ; Elles peuvent être localisées au Centre de la commune concernée, à l'adresse postale, à leurs coordonnées précises ou leur valeur initiale.

*** Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, àles informations rendues publiques par l'Etat.**

*** Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ICPE du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données soient à jour.*

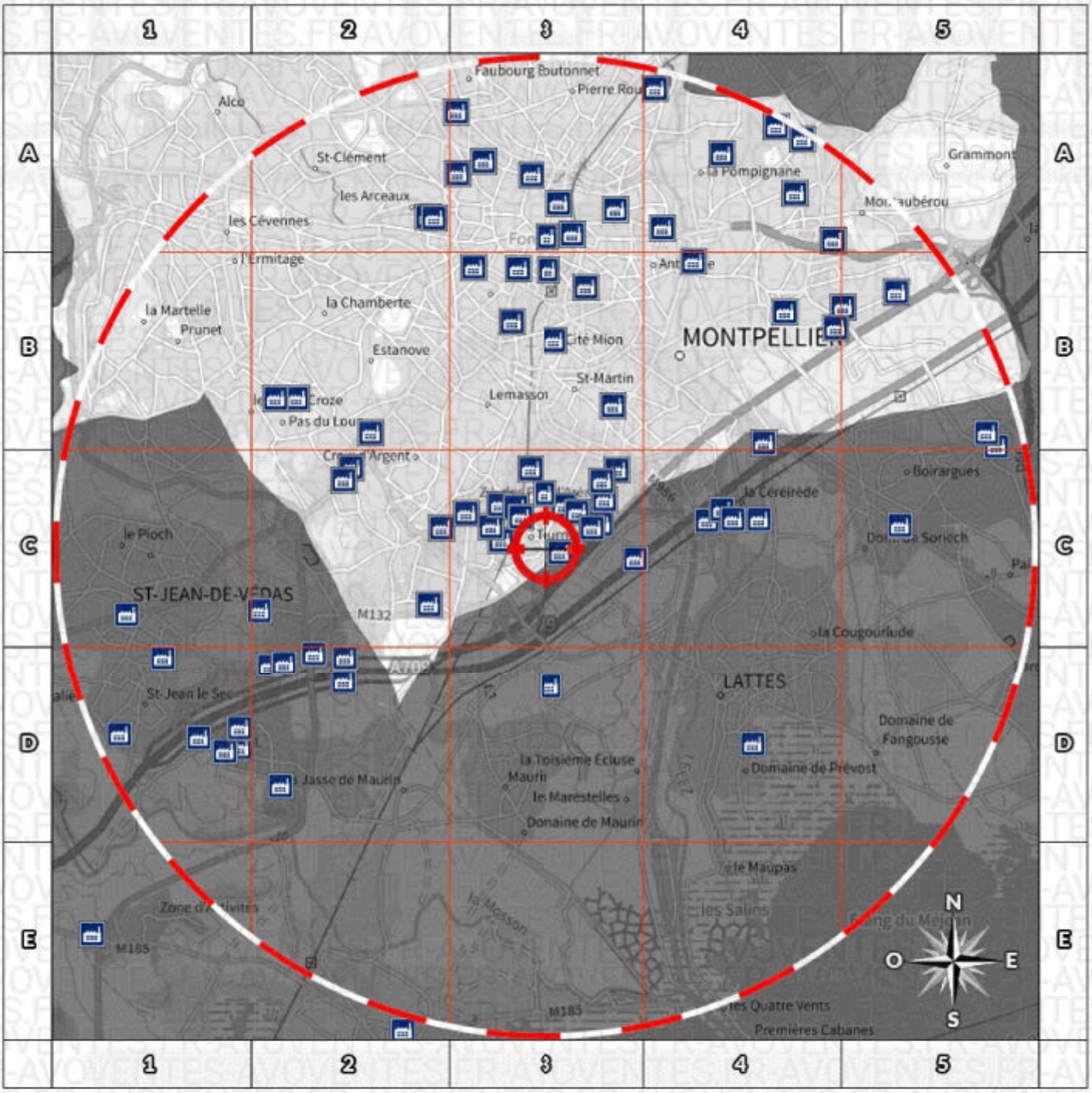
SOMMAIRE

Synthèse des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
Cartographie des ICPE
Inventaire des ICPE

Edition en ligne du 20/11/2025
Réf. Interne : 2025-11-20-8408670

Cartographie des ICPE

Commune de MONTPELLIER (34070)



- Usine Seveso
- Usine non Seveso
- Carrière
- Emplacement du bien
- Elevage de porc
- Elevage de bovin
- Elevage de volaille
- Zone de 5000m autour du bien

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement situées à moins de 5000m du bien représentées par les pictos , , , , et .

Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.

Inventaire des ICPE

Commune de MONTPELLIER (34070)

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
A3	Valeur Initiale	Mas de Portaly	236 rue du Mas de Portaly 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTES	52 rue de la Méditerrannée 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Pressing EDANCO	74 avenue Samuel de Champlain 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTES	52 rue de la Méditerrannée 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Mas de Portaly	236 rue du Mas de Portaly 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	EDF (Montpellier)	1574 av St Maur Quartier des Aubes 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	TotalEnergies	Relais la Lironde 160 avenue Mendès France 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	EDEN PRESSING	87 Av de Palavas 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	EDF (Montpellier)	1574 av St Maur Quartier des Aubes 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Chaufferie Petit Bard	Résidence le Petit Bard 1120 rue Paul RIMBAUD 34080 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Lycée Jean Mermoz	717, avenue Jean Mermoz 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A2	Valeur Initiale	Ancien pressing S.A.R.L ARCEAUX 17	9 au 17 boulevard des Arceaux 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTES	52 rue de la Méditerrannée 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Lycée Jean Mermoz	717, avenue Jean Mermoz 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Montpellier Méditerranée Métropole	Avenue du Val de Montferrand 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	EDEN PRESSING	87 Av de Palavas 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Chaufferie Petit Bard	Résidence le Petit Bard 1120 rue Paul RIMBAUD 34080 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Ecole Nationale Supérieure de Chimie	8 rue Ecole Normale 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Montpellier Méditerranée Métropole	Avenue du Val de Montferrand 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Chaufferie Petit Bard	Résidence le Petit Bard 1120 rue Paul RIMBAUD 34080 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	DYNEFF S.A.S.	1300 AV ALBERT EINSTEIN 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Pressing EDANCO	74 avenue Samuel de Champlain 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CEMEX Bétons Sud-Ouest	1665 avenue Colonel Pavelet 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Mas de Portaly	236 rue du Mas de Portaly 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Pressing EDANCO	74 avenue Samuel de Champlain 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situeés à moins de 5000m du bien					
A3	Valeur Initiale	SERM Antigone biomasse	Rue du moulin deSémalen Allée de Corfou - Parcelle CN 248 34041 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	EDEN PRESSING	87 Av de Palavas 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CAF	139 avenue de Lodève 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Chaufferie Petit Bard	Résidence le Petit Bard 1120 rue Paul RIMBAUD 34080 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Pressing EDANCO	74 avenue Samuel de Champlain 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Société Générale	11, 13 BoulevardSarrail 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	FLORISENSLES ENCENS DU MONDECOMPTOIR	140 RUE DES WALKYRIES 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Lycée Jean Mermoz	717, avenue Jean Mermoz 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	CHRU ST ELOI	34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	PIC BETON SARL	rue de Montels Eglise 34871 Lattes	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Société Générale	11, 13 BoulevardSarrail 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	FLOREAL CASINO	Centre commercial CASINO Près d'Arènes 504, avenue du Mas d'Argelliers 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	FLOREAL CASINO	Centre commercial CASINO Près d'Arènes 504, avenue du Mas d'Argelliers 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	DYNEFF S.A.S.	1300 AV ALBERT EINSTEIN 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	CHRU ST ELOI	34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C2	Valeur Initiale	SAS CSF Groupe CARREFOUR	1742, avenue de Toulouse La Croix d'Argent 34070 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM Antigone biomasse	Rue du moulin deSémalen Allée de Corfou - Parcelle CN 248 34041 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	FLOREAL CASINO	Centre commercial CASINO Près d'Arènes 504, avenue du Mas d'Argelliers 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	CHRU ST ELOI	34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C2	Valeur Initiale	SAS CSF Groupe CARREFOUR	1742, avenue de Toulouse La Croix d'Argent 34070 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	EDF (Montpellier)	1574 av St Maur Quartier des Aubes 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Société Générale	11, 13 BoulevardSarrail 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	EDEN PRESSING	87 Av de Palavas 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM	Rue du Mas Rouge ZAC Port Marianne 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Lycée Jean Mermoz	717, avenue Jean Mermoz 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C2	Valeur Initiale	SAS CSF Groupe CARREFOUR	1742, avenue de Toulouse La Croix d'Argent 34070 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situeés à moins de 5000m du bien					
C2	Valeur Initiale	SAS CSF Groupe CARREFOUR	1742, avenue de Toulouse La Croix d'Argent 34070 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTES	52 rue de la Méditerranée 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	DISTRIBUTION CASINO FRANCE	Centre commercial Géant Casino Près d'Arènes 504 avenue du Mas d'Argeliers 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Société Générale	11, 13 Boulevard Sarrail 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	PIC BETON SARL	rue de Montels Eglise 34871 Lattes	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	PIC BETON SARL	rue de Montels Eglise 34871 Lattes	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	EDF (Montpellier)	1574 av St Maur Quartier des Aubes 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM - Lycée Joffre	Rue d'Argencourt 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	PIC BETON SARL	rue de Montels Eglise 34871 Lattes	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	MARCORELLES	ZA Garosud 2005 Rue Etienne Mehul 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CAF	139 avenue de Lodève 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	TotalEnergies	Relais la Lironde 160 avenue Mendès France 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Ecole Nationale Supérieure de Chimie	8 rue Ecole Normale 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CNRS IUGF	Campus Arnaud de Villeneuve 141, rue de la Cardonille 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	FLORISENSLES ENCENS DU MONDECOMPTOIR	140 RUE DES WALKYRIES 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A2	Valeur Initiale	Ancien pressing S.A.R.L ARCEAUX 17	9 au 17 boulevard des Arceaux 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CEMEX Bétons Sud-Ouest	1665 avenue Colonel Pavelet 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	TotalEnergies	Relais la Lironde 160 avenue Mendès France 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	MONTPELLIER BETON	rue de la première Ecluse La Céreirède 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	FLORISENSLES ENCENS DU MONDECOMPTOIR	140 RUE DES WALKYRIES 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM	Rue du Mas Rouge ZAC Port Marianne 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CAF	139 avenue de Lodève 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A2	Valeur Initiale	Ancien pressing S.A.R.L ARCEAUX 17	9 au 17 boulevard des Arceaux 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	DANASH	31, rue de Maguelone 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A2	Valeur Initiale	Ancien pressing S.A.R.L ARCEAUX 17	9 au 17 boulevard des Arceaux 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Distribution Casino France	59 avenue de Toulouse 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situeés à moins de 5000m du bien					
A3	Valeur Initiale	CLINIQUE CLEMENTVILLE	25, rue de Clémentville 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CEMEX Bétons Sud-Ouest	1665 avenue Colnel Pavelet 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	ENTEGRIS CLEANING PROCESS (ECP)	395, rue Louis Léoine 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Ecole Nationale Supérieure de Chimie	8 rue Ecole Normale 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	POLYCLINIQUE SAINT JEAN	36, avenue Bouisson Bertrand 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CAF	139 avenue de Lodève 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	LA BRIOCHE DOREE	7, rue de la Loge 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CEMEX Bétons Sud-Ouest	1665 avenue Colnel Pavelet 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	MOULIN DE SAURET SA	60 Avenue Saint Maurice de Sauret 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	TotalEnergies	Relais la Lironde 160 avenue Mendès France 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	MARCORELLES	ZA Garosud 2005 Rue Etienne Mehul 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CAF	139 avenue de Lodève 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM	Rue du Mas Rouge ZAC Port Marianne 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	DISTRIBUTION CASINO FRANCE	Centre commercial Géant Casino Près d'Arènes 504 avenue du Mas d'Argeliers 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	PRESSING DES HALLES	5 bis place Alexandre Laissac 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	DYNEFF S.A.S.	1300 AV ALBERT EINSTEIN 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM Antigone biomasse	Rue du moulin deSémalen Allée de Corfou - Parcelle CN 248 34041 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM	Rue du Mas Rouge ZAC Port Marianne 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	ENTEGRIS CLEANING PROCESS (ECP)	395, rue Louis Léoine 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM Antigone biomasse	Rue du moulin deSémalen Allée de Corfou - Parcelle CN 248 34041 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Montpellier Méditerranée Métropole	Avenue du Val de Montferrand 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	DISTRIBUTION CASINO FRANCE	Centre commercial Géant Casino Près d'Arènes 504 avenue du Mas d'Argeliers 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	DYNEFF S.A.S.	1300 AV ALBERT EINSTEIN 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	LA BRIOCHE DOREE	7, rue de la Loge 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Montpellier Méditerranée Métropole	Avenue du Val de Montferrand 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM - Lycée Joffre	Rue d'Argencourt 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situeés à moins de 5000m du bien					
A3	Valeur Initiale	Mas de Portaly	236 rue du Mas de Portaly 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM - Lycée Joffre	Rue d'Argencourt 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	FLORISENSLES ENCENS DU MONDECOMPTOIR	140 RUE DES WALKYRIES 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	FLORISENSLES ENCENS DU MONDECOMPTOIR	140 RUE DES WALKYRIES 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Casino#hyperFrais	Centre commercial Odysseum ZAC Port Marianne, 2 place de Lisbonne 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	DISTRIBUTION CASINO FRANCE	Centre commercial Géant Casino Près d'Arènes 504 avenue du Mas d'Argeliers 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM - Lycée Joffre	Rue d'Argencourt 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	TotalEnergies	Relais la Lironde 160 avenue Mendès France 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM	Rue du Mas Rouge ZAC Port Marianne 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SARL SOMONET	Centre Commercial Le Polygone 111, avenue des Etats du Languedoc 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM - Lycée Joffre	Rue d'Argencourt 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A2	Valeur Initiale	Ancien pressing S.A.R.L ARCEAUX 17	9 au 17 boulevard des Arceaux 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	DISTRIBUTION CASINO FRANCE	Centre commercial Géant Casino Près d'Arènes 504 avenue du Mas d'Argeliers 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	PRESSING DE LA POSTE	14, rue Rondelet 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	DYNEFF S.A.S.	1300 AV ALBERT EINSTEIN 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM Antigone biomasse	Rue du moulin deSémalen Allée de Corfou - Parcelle CN 248 34041 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B5	Valeur Initiale	IKEA Développement SAS	Odysseum ZAC fort Marianne Portes de la Méditerranée 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	Association des Paralysés de France	Zone du Millénaire - Parc Eureka 301 av du Walhalla 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
C2	Valeur Initiale	AMETYST	Usine de méthanisation 230 rue Raymond Recouly - ZAC Garosud - CS 80040 34078 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso OUI
C3	Valeur Initiale	SHELL Avenue de Maurin	Avenue de Maurin 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	Montpellier Méditerranée Métropole	2549, avenue de Maurin 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CHRU ARNAUD DE VILLENEUVE	371, Avenue Doyen Gaston Giraud 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B5	Valeur Initiale	PLANETOCEANWORLD MONTPELLIER	ALLEE ULYSSE CENTRE COMMERCIAL ODYSSEUM 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso OUI
C3	Valeur Initiale	CGE (Portaly)	Rue Montels l'Eglise Station PORTALY 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CHRU ARNAUD DE VILLENEUVE	371, Avenue Doyen Gaston Giraud 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B4	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	Relais Coste belle Avenue de la Pompignane 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situeés à moins de 5000m du bien					
B5	Valeur Initiale	PLANETOCEANWORLD MONTPELLIER	ALLEE ULYSSE CENTRE COMMERCIAL ODYSSEUM 34000 Montpelier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso OUI
B2	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	Relais Montpelier Vanières Avenue de Vanières 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	Relais Montpelier Lodève 129 avenue de Lodève 34070 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B2	Valeur Initiale	OIL FRANCE Croix d'Argent	146, avenue de Toulouse 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B4	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	Relais Coste belle Avenue de la Pompignane 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Pressing EDANCO	74 avenue Samuel de Champlain 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	Relais Montpelier Lodève 129 avenue de Lodève 34070 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B4	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	Relais Coste belle Avenue de la Pompignane 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	CGE (Portaly)	Rue Montels l'Eglise Station PORTALY 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	CGE (Portaly)	Rue Montels l'Eglise Station PORTALY 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	EDEN PRESSING	87 Av de Palavas 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B2	Valeur Initiale	OIL FRANCE Croix d'Argent	146, avenue de Toulouse 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B2	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	Relais Montpelier Vanières Avenue de Vanières 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B5	Valeur Initiale	IKEA Développement SAS	Odysseum ZAC fort Marianne Portes de la Méditerranée 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B5	Valeur Initiale	IKEA Développement SAS	Odysseum ZAC fort Marianne Portes de la Méditerranée 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTES	52 rue de la Méditerrannée 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	CGE (Portaly)	Rue Montels l'Eglise Station PORTALY 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	Relais Montpelier Lodève 129 avenue de Lodève 34070 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	Association des Paralysés de France	Zone du Millénaire - Parc Eureka 301 av du Walhalla 34000 Montpelier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
B2	Valeur Initiale	OIL FRANCE Croix d'Argent	146, avenue de Toulouse 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B2	Valeur Initiale	OIL FRANCE Croix d'Argent	146, avenue de Toulouse 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B4	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	Relais Coste belle Avenue de la Pompignane 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Montpelier Méditerranée Métropole	Avenue du Val de Montferrand 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	CHRU ST ELOI	34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B2	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	Relais Montpelier Vanières Avenue de Vanières 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B2	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	Relais Montpelier Vanières Avenue de Vanières 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situeés à moins de 5000m du bien					
A3	Valeur Initiale	Mas de Portaly	236 rue du Mas de Portaly 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B4	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	Relais Coste belleAvenue de la Pompignane 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	FLOREAL CASINO	Centre commercial CASINO Près d'Arènes 504, avenue du Mas d'Argelliers 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	Relais MontpellierLodève 129 avenue de Lodève 34070 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	Relais MontpellierLodève 129 avenue de Lodève 34070 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Chaufferie Petit Bard	Résidence le PetitBard 1120 rue Paul RIMBAUD 34080 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B2	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	Relais MontpellierVanières Avenue de Vanières 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	Association des Paralysés de France	Zone du Millénaire - Parc Eureka 301 av du Walhalla 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	EDF (Montpellier)	1574 av St Maur Quartier des Aubes 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B5	Valeur Initiale	IKEA Développement SAS	Odysseum ZAC fort Marianne Portes de la Méditerranée 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CHRU ARNAUD DE VILLENEUVE	371, Avenue Doyen Gaston Giraud 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	PIC BETON SARL	rue de Montels Edise 34871 Lattes	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CHRU ARNAUD DE VILLENEUVE	371, Avenue Doyen Gaston Giraud 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C2	Valeur Initiale	AMETYST	Usine de méthanisation 230 rue Raymond Recouly - ZAC Garosud - CS 80040 34078 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso OUI
C3	Valeur Initiale	Montpellier Méditerranée Métropole	2549, avenue de Maurin 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
B5	Valeur Initiale	PLANETOCEANWORLD MONTPELLIER	ALLEE ULYSSE CENTRE COMMERCIAL ODYSSEUM 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso OUI
B3	Valeur Initiale	CHRU ST ELOI	34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B5	Valeur Initiale	PLANETOCEANWORLD MONTPELLIER	ALLEE ULYSSE CENTRE COMMERCIAL ODYSSEUM 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso OUI
C3	Valeur Initiale	SHELL Avenue de Maurin	Avenue de Maurin 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CHRU ARNAUD DE VILLENEUVE	371, Avenue Doyen Gaston Giraud 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	FLOREAL CASINO	Centre commercial CASINO Près d'Arènes 504, avenue du Mas d'Argelliers 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	Montpellier Méditerranée Métropole	2549, avenue de Maurin 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	SHELL Avenue de Maurin	Avenue de Maurin 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	Association des Paralysés de France	Zone du Millénaire - Parc Eureka 301 av du Walhalla 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
B2	Valeur Initiale	OIL FRANCE Croix d'Argent	146, avenue de Toulouse 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C2	Valeur Initiale	AMETYST	Usine de méthanisation 230 rue Raymond Recouly - ZAC Garosud - CS 80040 34078 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso OUI

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
A3	Valeur Initiale	Lycée Jean Mermoz	717, avenue Jean Mermoz 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C2	Valeur Initiale	AMETYST	Usine de méthanisation 230 rue Raymond Recouly - ZAC Garosud - CS 80040 34078 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso OUI
A4	Valeur Initiale	Association des Paralysés de France	Zone du Millénaire - Parc Eureka 301 av du Walhalla 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	CGE (Portaly)	Rue Montels l'Eglise Station PORTALY 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	SHELL Avenue de Maurin	Avenue de Maurin 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Société Générale	11, 13 Boulevard Sarrail 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	SHELL Avenue de Maurin	Avenue de Maurin 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B5	Valeur Initiale	IKEA Développement SAS	Odysseum ZAC fort Marianne Portes de la Méditerranée 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C2	Valeur Initiale	AMETYST	Usine de méthanisation 230 rue Raymond Recouly - ZAC Garosud - CS 80040 34078 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso OUI
C3	Valeur Initiale	Montpellier Méditerranée Métropole	2549, avenue de Maurin 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
C2	Valeur Initiale	SAS CSF Groupe CARREFOUR	1742, avenue de Toulouse La Croix d'Argent 34070 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	Montpellier Méditerranée Métropole	2549, avenue de Maurin 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
B5	Valeur Initiale	PLANETOCEANWORLD MONTPELLIER	ALLEE ULYSSE CENTRE COMMERCIAL ODYSSEUM 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso OUI
A3	Valeur Initiale	MARCORELLES	ZA Garosud 2005 Rue Etienne Mehul 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	Les ateliers WASSER	16 rue de Lantissargues Zone Industrielle 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	SERMATAU	lieu-dit Terre de Fondelet parcelle 178 section DX 34000 Montpellier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Atelier Montpelliérain de Métallisation	311, impasse Louis Ferdinand Hérold ZI du Mas d'Astre 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Atelier Montpelliérain de Métallisation	311, impasse Louis Ferdinand Hérold ZI du Mas d'Astre 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	CULARD	enceinte gare SNCF ZI des Prés d'Arènes 34000 Montpellier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	Sté Méditerranéenne de Nettoiement	ZAC GAROSUD -Lieu-dit Combemale avenue Maurin, BP 1231 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	Société Nicollin Languedoc Roussillon (ex ONYX LANGUEDOC ROUSSILLON)	595 avenue du Mas Saint Pierre Zone Industrielle du marché gare 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	Association des Paralysés de France	8, rue de Lantissargues 34000 Montpellier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	EPUR Languedoc Roussillon (ex st pierre)	150, rue du Mas de Bringaud lieudit Les Prés d'Arènes 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	SERM Antigone Centrale frigorifique	Rue du moulin de Sémalen ZAC ANTIGONE 34000 MONTPELLIER	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	Sté Méditerranéenne de Nettoiement	ZAC GAROSUD -Lieu-dit Combemale avenue Maurin, BP 1231 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	RICHARD Ets	ZI du Prés d'Arènes, rue Montels Eglise Avenue du Marché Gare 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situeés à moins de 5000m du bien					
C3	Valeur Initiale	Sté Méditerranéenne de Nettoiement	ZAC GAROSUD -Lieu-dit Combemale avenue Maurin, BP 1231 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	AUTO EXPRESS	859, rue Mas Saint Pierre, ZI Lieu Dit Mas de Oliviers 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Atelier Montpelliérain de Métallisation	311, impasse Louis Ferdinand Hérold ZI du Mas d'Astre 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	EPUR Languedoc Roussillon (ex st pierre)	150, rue du Mas de Bringaud lieudit Les Prés d'Arènes 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	EPUR Languedoc Roussillon (ex st pierre)	150, rue du Mas de Bringaud lieudit Les Prés d'Arènes 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM (Polygone)	Centre commercial Le Polygone Rue de Valencay 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	WEIBEL	34000 Montpellier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	WEIBEL	34000 Montpellier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	Les ateliers WASSER	16 rue de Lantissargues Zone Industrielle 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	Les ateliers WASSER	16 rue de Lantissargues Zone Industrielle 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
B4	Valeur Initiale			En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
B4	Valeur Initiale	SERM (Port Marianne - odysseum)	NE RIEN ENVOYER A CETTE ADRESSE Rue Nina Simone 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	Les ateliers WASSER	16 rue de Lantissargues Zone Industrielle 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM (Corum)	Le Corum 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Association des Paralysés de France	ZI du Salaison 7 avenue de bigos 34161 Vendargues	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM (Corum)	Le Corum 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM (Polygone)	Centre commercial Le Polygone Rue de Valencay 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
B4	Valeur Initiale	SERM (Port Marianne - odysseum)	NE RIEN ENVOYER A CETTE ADRESSE Rue Nina Simone 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
C2	Valeur Initiale	Sté Méditerranéenne de Nettoiement	4775 rue de la jeune Parque BP 71231 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B4	Valeur Initiale	SERM (Port Marianne - odysseum)	NE RIEN ENVOYER A CETTE ADRESSE Rue Nina Simone 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	Association des Paralysés de France	8, rue de Lantissargues 34000 Montpellier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	RICHARD Ets	ZI du Prés d'Arènes, rue Montels Eglise Avenue du Marché Gare 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	WEIBEL	34000 Montpellier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	SAS ECM Greentech	395 rue Louis Léjine Le Millénaire BP 7 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	IBM	Parc Industriel dela Pompignane Rue de la vieille poste CS 81021 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	Association des Paralysés de France	8, rue de Lantissargues 34000 Montpellier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON

AVOVENTES

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
			ICPE situeés à moins de 5000m du bien		
C3	Valeur Initiale	Association des Paralysés de France	8, rue de Lantissargues 34000 Montpellier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Atelier Montpelliérain de Métallisation	311, impasse Lous Ferdinand Hérold ZI du Mas d'Astre 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B2	Valeur Initiale	MES Sarl	732, rue du pas du Loup 34000 Montpellier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	SAS ECM Greentech	395 rue Louis Léjine Le Millénaire BP 7 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM (Corum)	Le Corum 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	SAS ECM Greentech	395 rue Louis Léjine Le Millénaire BP 7 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	SERM Antigone Centrale frigorifique	Rue du moulin deSémalen ZAC ANTIGONE 34000 MONTPELLIER	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
C2	Valeur Initiale	ATELIERS DE LA CROIX D'ARGENT	111 bis, route de Toulouse préparation de surfaces 34000 MONTPELLIER	En fin d'exploitation INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	RICHARD Ets	ZI du Prés d'Arène, rue Montels Eglise Avenue du Marché Gare 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
B4	Valeur Initiale			En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
B4	Valeur Initiale			En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	LA BERGERIE LANGUEDOCIENNE MONTPELLIER	56 RUE DES CASSIS 34000 MONTPELLIER	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	IBM	Parc Industriel dela Pompignane Rue de la vieille poste CS 81021 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	IBM	Parc Industriel dela Pompignane Rue de la vieille poste CS 81021 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	CANNON TECHNOLOGIES (ex Milton Industry)	188, avenue du marché gare 34000 Montpellier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	Sté Méditerranéenne de Nettoiement	ZAC GAROSUD -Lieu-dit Combemale avenue Maurin, BP 1231 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM (Polygone)	Centre commercial Le Polygone Rue de Valencay 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
B4	Valeur Initiale			En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM (Polygone)	Centre commercial Le Polygone Rue de Valencay 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A2	Valeur Initiale	ARNAL	34000 Montpellier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	EPUR Languedoc Roussillon (ex st pierre)	150, rue du Mas de Bringaud lieudit Les Prés d'Arènes 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	SERM Antigone Centrale frigorifique	Rue du moulin deSémalen ZAC ANTIGONE 34000 MONTPELLIER	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	IBM	Parc Industriel dela Pompignane Rue de la vieille poste CS 81021 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	SERM Antigone Centrale frigorifique	Rue du moulin deSémalen ZAC ANTIGONE 34000 MONTPELLIER	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	ARTISANS REUNIS 34	630, rue du Mas de St-Pierre ZI du marché gare 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	WEIBEL	34000 Montpellier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON

AVOVENTES

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situeés à moins de 5000m du bien					
B3	Valeur Initiale	SERMATAU	lieu-dit Terre de Fondelet parcelle 178 section DX 34000 Montpelier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
B2	Valeur Initiale	MES Sarl	732, rue du pas du Loup 34000 Montpelier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	Société Nicollin Languedoc Roussillon (ex ONYX LANGUEDOC ROUSSILLON)	595 avenue du Ms Saint Pierre Zone Industrielle du marché gare 34000 Montpelier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	ESPACE AUBADE	585, rue de la Castelle ZAC de la Castelle 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM (Polygone)	Centre commercial Le Polygone Rue de Valencay 34000 Montpelier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
B2	Valeur Initiale	MES Sarl	732, rue du pas du Loup 34000 Montpelier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
B2	Valeur Initiale	MES Sarl	732, rue du pas du Loup 34000 Montpelier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	SERM Antigone Centrale frigorifique	Rue du moulin deSémalen ZAC ANTIGONE 34000 MONTPELLIER	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	RICHARD Ets	ZI du Prés d'Arèra, rue Montels Eglise Avenue du Marché Gare 34000 Montpelier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	CULARD	enceinte gare SNCF ZI des Prés d'Arènes 34000 Montpelier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	RICHARD Ets	ZI du Prés d'Arèra, rue Montels Eglise Avenue du Marché Gare 34000 Montpelier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	SERMATAU	lieu-dit Terre de Fondelet parcelle 178 section DX 34000 Montpelier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	SERMATAU	lieu-dit Terre de Fondelet parcelle 178 section DX 34000 Montpelier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Distribution Casino France	59 avenue de Toulouse 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CNRS IUGF	Campus Arnaud de Villeneuve 141, rue de la Cardonille 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	CARSAT LR	29 Cours Gambeta 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	MONTPELLIER BETON	rue de la première Ecluse La Céreirède 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	POLYCLINIQUE SAINT JEAN	36, avenue Bouisson Bertrand 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Casino#hyperFrais	Centre commercial Odysseum ZAC Port Marianne, 2 place de Lisbonne 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	MONTPELLIER BETON	rue de la première Ecluse La Céreirède 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	ENI FRANCE SARL	114-116 av. de Palavas 34070 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	DANASH	31, rue de Magueone 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	MOULIN DE SAURET SA	60 Avenue Saint Maurice de Sauret 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SARL SOMONET	Centre Commercial Le Polygone 111, avenue des Etats du Languedoc 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	DANASH	31, rue de Magueone 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Casino#hyperFrais	Centre commercial Odysseum ZAC Port Marianne, 2 place de Lisbonne 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situeés à moins de 5000m du bien					
A3	Valeur Initiale	Distribution Casino France	59 avenue de Toulouse 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	DANASH	31, rue de Magueone 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CLINIQUE CLEMENTVILLE	25, rue de Clémertville 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	SOMMON (Marché Gare)	281, avenue du Marché Gare Boite 1 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	POLYCLINIQUE SAINT JEAN	36, avenue Bouisson Bertrand 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B4	Valeur Initiale	SERM (Port Marianne - odysseum)	NE RIEN ENVOYER A CETTE ADRESSE Rue Nina Simone 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	MOULIN DE SAURET SA	60 Avenue Saint Maurice de Sauret 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	INTERMARCHE SA MICOLAS	41, Avenue Georges Clémenceau 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CNRS IUGF	Campus Arnaud de Villeneuve 141, rue de la Cardonille 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	MOULIN DE SAURET SA	60 Avenue Saint Maurice de Sauret 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Association des Paralysés de France	ZI du Salaison 7 avenue de bigos 34161 Vendargues	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Distribution Casino France	59 avenue de Toulouse 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	Midi Utilités Services Energétiques MUSE	Parc Industriel dela Pompignane Rue de la vieille poste BP 81021 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	MONTPELLIER BETON	rue de la première Ecluse La Céreirède 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Distribution Casino France	59 avenue de Toulouse 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C2	Valeur Initiale	Sté Méditerranéenne de Nettoiement	4775 rue de la jeune Parque BP 71231 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CNRS IUGF	Campus Arnaud de Villeneuve 141, rue de la Cardonille 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	PRESSING DE LA POSTE	14, rue Rondelet 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	POLYCLINIQUE SAINT ROCH	43, rue du Faubourg Saint Jaumes CS 39001 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Casino#hyperFrais	Centre commercial Odysseum ZAC Port Marianne, 2 place de Lisbonne 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Casino#hyperFrais	Centre commercial Odysseum ZAC Port Marianne, 2 place de Lisbonne 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	MARCORELLES	ZA Garosud 2000 Rue Etienne Mehul 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	SOMMON (Marché Gare)	281, avenue du Marché Gare Boite 1 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	LA BRIOCHE DOREE	7, rue de la Loge 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SARL SOMONET	Centre Commercial Le Polygone 111, avenue des Etats du Languedoc 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	ENTEGRIS CLEANING PROCESS (ECP)	395, rue Louis Léine 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situeés à moins de 5000m du bien					
A3	Valeur Initiale	Ecole Nationale Supérieure de Chimie	8 rue Ecole Normle 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	INTERMARCHE SA MICOLAS	41, Avenue Georjes Clémenceau 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	MARCORELLES	ZA Garosud 200! Rue Etienne Mehul 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	PRESSING DE LA POSTE	14, rue Rondelet 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	LA BRIOCHE DOREE	7, rue de la Loge 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CEMEX Bétons Sud-Ouest	1665 avenue Colnel Pavelet 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	Midi Utilités Services Energétiques MUSE	Parc Industriel dela Pompignane Rue de la vieille poste BP 81021 34000 Montpelier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Ecole Nationale Supérieure de Chimie	8 rue Ecole Normle 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	PRESSING DES HALLES	5 bis place Alexaidre Laissac 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	ENTEGRIS CLEANING PROCESS (ECP)	395, rue Louis Léine 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SARL SOMONET	Centre Commercial Le Polygone 111, avenue des Etats du Languedoc 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CNRS IUGF	Campus Arnaud de Villeneuve 141, rue de la Cardonille 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	PRESSING DES HALLES	5 bis place Alexaidre Laissac 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY	1340 rue de Pinvie 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SARL SOMONET	Centre Commercial Le Polygone 111, avenue des Etats du Languedoc 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	PRESSING DE LA POSTE	14, rue Rondelet 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	MONTPELLIER BETON	rue de la première Ecluse La Céreirède 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	ENTEGRIS CLEANING PROCESS (ECP)	395, rue Louis Léine 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	PRESSING DE LA POSTE	14, rue Rondelet 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	PRESSING DES HALLES	5 bis place Alexaidre Laissac 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	DANASH	31, rue de Magueone 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	LA BRIOCHE DOREE	7, rue de la Loge 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	SHI de Montpellier-Métropole	3, Rue du Clos René 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	PRESSING DES HALLES	5 bis place Alexaidre Laissac 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	POLYCLINIQUE SAINT JEAN	36, avenue Bouisson Bertrand 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Association des Paralysés de France	ZI du Salaison 7 avenue de bigos 34161 Vendargues	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situeés à moins de 5000m du bien					
B4	Valeur Initiale	SERM (Port Marianne - odysseum)	NE RIEN ENVOYER A CETTE ADRESSE Rue Nina Simone 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	ENI FRANCE SARL	114-116 av. de Palavas 34070 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	WEBEL	34000 Montpellier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY	1340 rue de Pinvie 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Association des Paralysés de France	ZI du Salaison 7 avenue de bigos 34161 Vendargues	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	POLYCLINIQUE SAINT ROCH	43, rue du Faubourg Saint Jaumes CS 39001 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C2	Valeur Initiale	Sté Méditerranéenne de Nettoiement	4775 rue de la jeune Parque BP 71231 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	POLYCLINIQUE SAINT ROCH	43, rue du Faubourg Saint Jaumes CS 39001 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Atelier Montpelliérain de Métallisation	311, impasse Lous Ferdinand Hérold ZI du Mas d'Astre 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY	1340 rue de Pinvie 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	POLYCLINIQUE SAINT ROCH	43, rue du Faubourg Saint Jaumes CS 39001 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	ENI FRANCE SARL	114-116 av. de Palavas 34070 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	CARSAT LR	29 Cours Gambeta 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	Association des Paralysés de France	ZI du Salaison 7 avenue de bigos 34161 Vendargues	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	SAS ECM Greentech	395 rue Louis Lépine Le Millénaire BP 7 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	SERMATAU	lieu-dit Terre de Fondelet parcelle 178 section DX 34000 Montpellier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
C2	Valeur Initiale	Sté Méditerranéenne de Nettoiement	4775 rue de la jeune Parque BP 71231 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	ENI FRANCE SARL	114-116 av. de Palavas 34070 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C2	Valeur Initiale	Sté Méditerranéenne de Nettoiement	4775 rue de la jeune Parque BP 71231 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	Sté Méditerranéenne de Nettoiement	ZAC GAROSUD -Lieu-dit Combemale avenue Maurin, BP 1231 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	CARSAT LR	29 Cours Gambeta 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM (Corum)	Le Corum 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	CARSAT LR	29 Cours Gambeta 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	EPUR Languedoc Roussillon (ex st pierre)	150, rue du Mas de Bringaud lieudit Les Prés d'Arénes 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	SHI de Montpellier-Métropole	3, Rue du Clos René 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	CARSAT LR	29 Cours Gambeta 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situeés à moins de 5000m du bien					
A4	Valeur Initiale	SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY	1340 rue de Pinvie 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	INTERMARCHE SA MICOLAS	41, Avenue Georges Clémenceau 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CLINIQUE CLEMENTVILLE	25, rue de Clémertville 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY	1340 rue de Pinvie 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	INTERMARCHE SA MICOLAS	41, Avenue Georges Clémenceau 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	SAS ECM Greentech	395 rue Louis Léjine Le Millénaire BP 7 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	Midi Utilités Services Energétiques MUSE	Parc Industriel dela Pompignane Rue de la vieille poste BP 81021 34000 Montpelier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	POLYCLINIQUE SAINT JEAN	36, avenue Bouisson Bertrand 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	Midi Utilités Services Energétiques MUSE	Parc Industriel dela Pompignane Rue de la vieille poste BP 81021 34000 Montpelier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CLINIQUE CLEMENTVILLE	25, rue de Clémertville 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	MOULIN DE SAURET SA	60 Avenue Saint Maurice de Sauret 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	SHI de Montpellier-Métropole	3, Rue du Clos Riné 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	CLINIQUE CLEMENTVILLE	25, rue de Clémertville 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	Association des Paralysés de France	8, rue de Lantissargues 34000 Montpelier	En fin d?exploitation INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	SOMMON (Marché Gare)	281, avenue du Marché Gare Boite 1 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	SOMMON (Marché Gare)	281, avenue du Marché Gare Boite 1 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	ENI FRANCE SARL	114-116 av. de Palavas 34070 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	Les ateliers WASSER	16 rue de Lantissargues Zone Industrielle 34000 Montpelier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	SHI de Montpellier-Métropole	3, Rue du Clos Riné 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	INTERMARCHE SA MICOLAS	41, Avenue Georges Clémenceau 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
B3	Valeur Initiale	SHI de Montpellier-Métropole	3, Rue du Clos Riné 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
C3	Valeur Initiale	SOMMON (Marché Gare)	281, avenue du Marché Gare Boite 1 34000 Montpelier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A4	Valeur Initiale	Midi Utilités Services Energétiques MUSE	Parc Industriel dela Pompignane Rue de la vieille poste BP 81021 34000 Montpelier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	POLYCLINIQUE SAINT ROCH	43, rue du Fauborg Saint Jaumes CS 39001 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
A3	Valeur Initiale	SERM (Corum)	Le Corum 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON

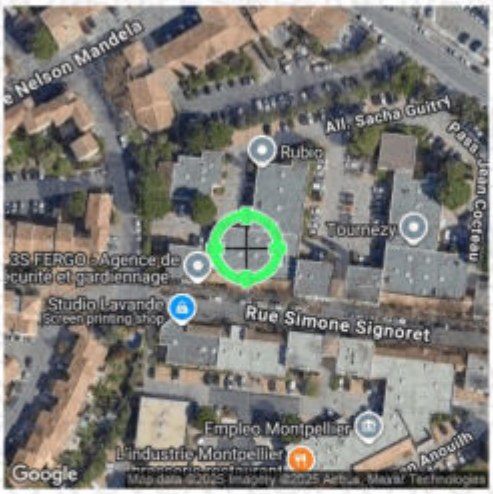
Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situeés à plus de 5000m du bien			
Montpellier Méditerranée Métropole	avenue Heidelberg 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
Montpellier Méditerranée Métropole	PFC déchets verts Avenue Albert Einstein 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
Montpellier Méditerranée Métropole	PFC déchets verts Avenue Albert Einstein 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
DISTRIBUTION CASINO FRANCE	812, route de Ganges Portes de Ganges 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
DISTRIBUTION CASINO FRANCE	812, route de Ganges Portes de Ganges 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
Montpellier Méditerranée Métropole	avenue Heidelberg 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
Montpellier Méditerranée Métropole	avenue Heidelberg 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
Montpellier Méditerranée Métropole	avenue Heidelberg 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
Montpellier Méditerranée Métropole	avenue Heidelberg 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
Montpellier Méditerranée Métropole	PFC déchets verts Avenue Albert Einstein 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
Montpellier Méditerranée Métropole	PFC déchets verts Avenue Albert Einstein 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
Montpellier Méditerranée Métropole	PFC déchets verts Avenue Albert Einstein 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
DISTRIBUTION CASINO FRANCE	812, route de Ganges Portes de Ganges 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
Parc Zoologique du LUNARET	50 avenue Agropolis 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso OUI
SANOFI	371 R DU PROFESSEUR BLAYAC 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
MILHAUD	912, Rue de DOSCARES Parcelle n° 47, sectkn RO 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
MILHAUD	912, Rue de DOSCARES Parcelle n° 47, sectkn RO 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
SANOFI	371 R DU PROFESSEUR BLAYAC 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
Parc Zoologique du LUNARET	50 avenue Agropolis 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso OUI
MILHAUD	912, Rue de DOSCARES Parcelle n° 47, sectkn RO 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
MILHAUD	912, Rue de DOSCARES Parcelle n° 47, sectkn RO 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
SANOFI	371 R DU PROFESSEUR BLAYAC 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
Parc Zoologique du LUNARET	50 avenue Agropolis 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso OUI
MILHAUD	912, Rue de DOSCARES Parcelle n° 47, sectkn RO 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
SANOFI	371 R DU PROFESSEUR BLAYAC 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
SANOFI	371 R DU PROFESSEUR BLAYAC 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
DISTRIBUTION CASINO FRANCE	812, route de Ganges Portes de Ganges 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
DISTRIBUTION CASINO FRANCE	812, route de Ganges Portes de Ganges 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON

Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situeés à plus de 5000m du bien			
Parc Zoologique du LUNARET	50 avenue Agropolis 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso OUI
Parc Zoologique du LUNARET	50 avenue Agropolis 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso OUI
TAM	643, rue de l'Agathois 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
TAM	643, rue de l'Agathois 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
CHRU LAPEYRONIE	371 avenue Doyen Gaston Giraud 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
CERTAS ENERGY FRANCE	57, route de Lodève Celleneuve 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
CARREFOUR STATION SERVICE	992 rue de la fontaine froide Route de Ganges 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
CARREFOUR STATION SERVICE	992 rue de la fontaine froide Route de Ganges 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
TAM	643, rue de l'Agathois 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
SANOFI Aventis R&D	371 rue du Professeur Joseph Blayac 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
Régie des eaux de Mpellier Médit. Métrop	Station François ARAGO - Centrale hydraulique de Montmaur 2000, route de Mende 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
CARREFOUR STATION SERVICE	992 rue de la fontaine froide Route de Ganges 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
DALKIA FRANCE	39, avenue Charles Flahaut 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
AUTO PIECES MEDITERRANEE	81, rue de Thomassy Quartier du Plan des 4 Seigneurs 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
AUTO PIECES MEDITERRANEE	81, rue de Thomassy Quartier du Plan des 4 Seigneurs 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
SANOFI Aventis R&D	371 rue du Professeur Joseph Blayac 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
CERTAS ENERGY FRANCE	57, route de Lodève Celleneuve 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
CARREFOUR STATION SERVICE	992 rue de la fontaine froide Route de Ganges 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
CERTAS ENERGY FRANCE	57, route de Lodève Celleneuve 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
CERTAS ENERGY FRANCE	57, route de Lodève Celleneuve 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
TAM	643, rue de l'Agathois 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
AUTO PIECES MEDITERRANEE	81, rue de Thomassy Quartier du Plan des 4 Seigneurs 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
Régie des eaux de Mpellier Médit. Métrop	Station François ARAGO - Centrale hydraulique de Montmaur 2000, route de Mende 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
SANOFI Aventis R&D	371 rue du Professeur Joseph Blayac 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
SANOFI Aventis R&D	371 rue du Professeur Joseph Blayac 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
DALKIA FRANCE	39, avenue Charles Flahaut 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON

Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à plus de 5000m du bien			
CHRU LAPEYRONIE	371 avenue Doyen Gaston Giraud 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
EUROPCASSE SARL	343, rue de l'Agathois 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
CHRU GUI DE CHAULIAC	Hôpital St ELOI - Gui de CHAULIAC 2, avenue Emile Bertin Sans 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
SANOFI Aventis R&D	371 rue du Professeur Joseph Blayac 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
TOTAL MARKETING FRANCE	Relais d'Aiguelongue 459 avenue de la Justice de Castelnau 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
SERM	Av. du professeur Emile Jeanbreau Bât. 41 - la Motte Rouge 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
TOTAL MARKETING FRANCE	Relais d'Aiguelongue 459 avenue de la Justice de Castelnau 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
TOTAL MARKETING FRANCE	Relais d'Aiguelongue 459 avenue de la Justice de Castelnau 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
TAM	643, rue de l'Agathois 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
SERM	Av. du professeur Emile Jeanbreau Bât. 41 - la Motte Rouge 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
AUTO PIECES MEDITERRANEE	81, rue de Thomassy Quartier du Plan des 4 Seigneurs 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
TOTAL MARKETING FRANCE	Relais d'Aiguelongue 459 avenue de la Justice de Castelnau 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
SERM	Av. du professeur Emile Jeanbreau Bât. 41 - la Motte Rouge 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
AUTO PIECES MEDITERRANEE	81, rue de Thomassy Quartier du Plan des 4 Seigneurs 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
CARREFOUR STATION SERVICE	992 rue de la fontaine froide Route de Ganges 34000 Montpellier	En exploitation avec titre INCONNU	Non Seveso NON
SERM	Av. du professeur Emile Jeanbreau Bât. 41 - la Motte Rouge 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
SERM	Av. du professeur Emile Jeanbreau Bât. 41 - la Motte Rouge 34000 MONTPELLIER	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
TOTAL MARKETING FRANCE	Relais d'Aiguelongue 459 avenue de la Justice de Castelnau 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON
CERTAS ENERGY FRANCE	57, route de Lodève Celleneuve 34000 Montpellier	Inconnu INCONNU	Non Seveso NON

Etat des nuisances sonores aériennes

En application des articles L 112-3et L 112-9 du Code de l'Urbanisme



Réalisé en ligne* par	LOGIS EXPERTISES
Numéro de dossier	251110215_ SB/44106
Date de réalisation	20/11/2025

Localisation du bien	70 rue Simone Signoret Quartier d'Entreprises Tournezy 34070 MONTPELLIER
Section cadastrale	OK 75
Altitude	13.16m
Données GPS	Latitude 43.581223 - Longitude 3.87956

Désignation du vendeur	
Désignation de l'acquéreur	

** Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ENSA du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données soient à jour.*

EXPOSITION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT	
Non exposé	000 OK 75

SOMMAIRE

Synthèse de votre Etat des Nuisances Sonores Aériennes
Imprimé Officiel (feuille rose/violette)
Cartographie
Prescriptions d'Urbanisme applicables dans les zones de bruit des Aérodromes

LOGIS EXPERTISES
75 bd de Strasbourg - 34400 LUNEL
04 67 71 47 84
logisexpertises@gmail.com

Edition en ligne du 20/11/2025
Réf. Interne : 2025-11-20-8408670

Etat des nuisances sonores aériennes

En application des articles L 112-3et L 112-9 du Code de l'Urbanisme

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art.L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° du mis à jour le

Adresse de l'immeuble
70 rue Simone Signoret Quartier d'Entreprises
Tournezy
34070 MONTPELLIER

Cadastre
OK 75

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans d'exposition au bruit (PEB)

- L'immeuble est situé dans le périmètre d'un **PEB** [1] oui ☐ non ☑

  révisé ☐ approuvé ☐ date

  [1] si **oui**, nom de l'aérodrome :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation [2] oui ☐ non ☑

  [2] si **oui**, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

- L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre **PEB** [1] oui ☐ non ☑

  révisé ☐ approuvé ☐ date

  [1] si **oui**, nom de l'aérodrome :

Situation de l'immeuble au regard du zonage d'un plan d'exposition au bruit

> L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

zone A [1] forte	zone B [2] forte	zone C [3] modérée	zone D [4]
☐	☐	☐	☐

[1] (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

[2] (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 et 62)

[3] (entre la limite extérieur de la zone B et la courbe d'indice Lden choisie entre 57 et 55)

[4] (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quatervicies A du code général des impôts (et sous réserve des dispositions de l'article L. 112-9 du code de l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture).

Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des nuisances prises en compte

Consultation en ligne sur https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb
Plan disponible en Prefecture e/ou en Mairie de MONTPELLIER

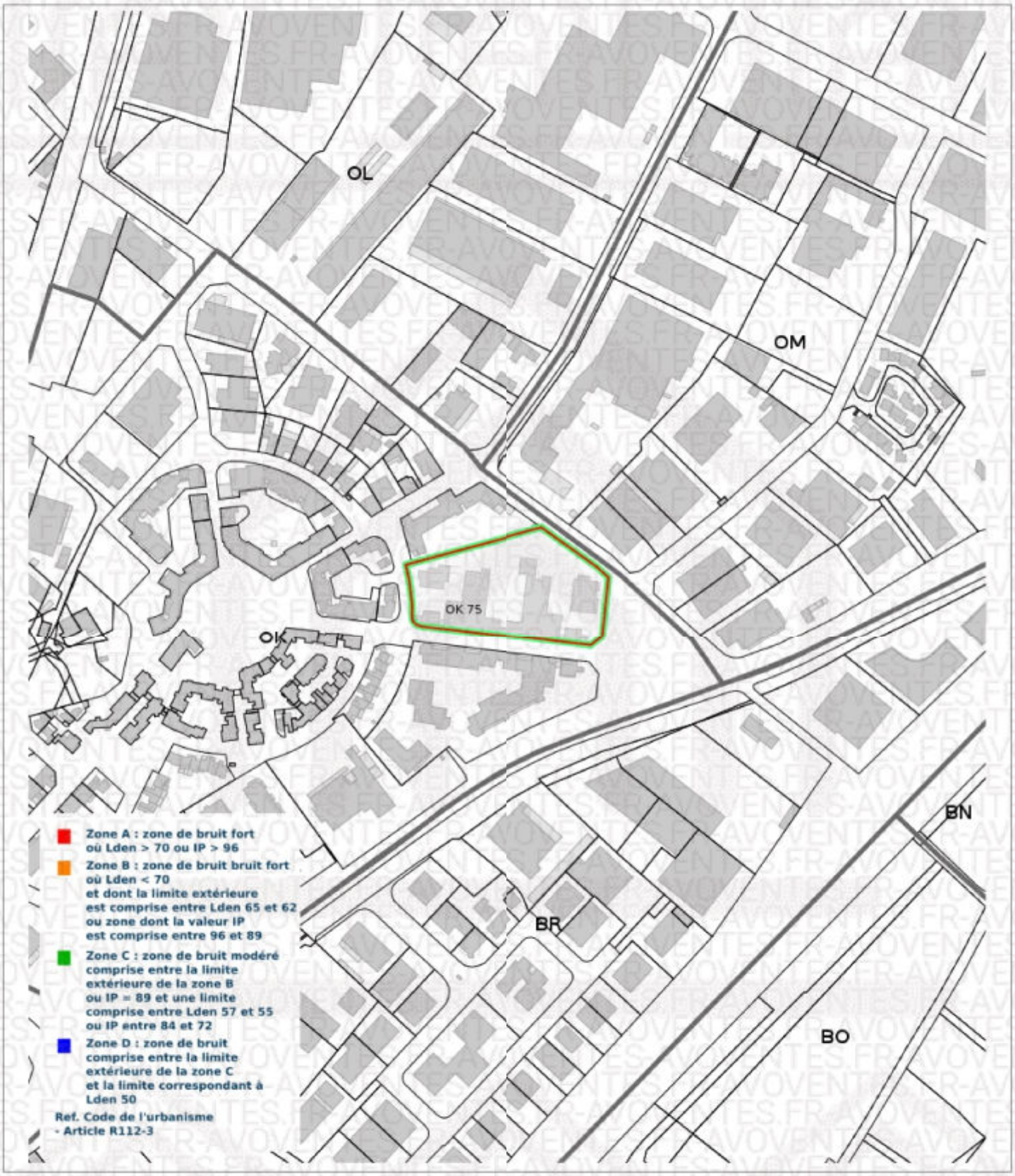
Vendeur - Acquéreur

Vendeur			
Acquéreur			
Date	20/11/2025	**Fin de validité**	20/05/2026

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être intégré au dossier de diagnostics technique - DDT (annexé, selon le cas, à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente et au contrat de location ou annexé à ces actes si la vente porte sur un immeuble non bâti) et : être **annexé** à l'acte authentique de vente et, le cas échéant, au contrat préliminaire en cas de vente en l'état futur d'achèvement.
Information sur les nuisances sonores aériennes. Pour en savoir plus, consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire **https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/**

L'édition et la diffusion de ce document implique l'acceptation des Conditions Générales de Vente, disponibles sur le site https://www.naturalrisks.com
© 2025 Media Immo. Siège social : 124 rue Louis Baudoin 91100 CORBEIL ESSONNES - RCS EVRY 750 675 613 - RCP GENERALI N°AP 559 256

Cartographie du Plan d'Exposition au Bruit



Prescriptions d'Urbanisme applicables dans les zones de bruit des Aérodromes

PRESCRIPTIONS D'URBANISME APPLICABLES DANS LES ZONES DE BRUIT DES AERODROMES

CONSTRUCTIONS NOUVELLES	ZONE A	ZONE B	ZONE C	ZONE D
Logements nécessaires à l'activité de l'aérodrome, hôtels de voyageurs en transit				
Logements de fonction nécessaires aux activités industrielles ou commerciales admises dans la zone	dans les secteurs déjà urbanisés			
Immeubles d'habitation directement liés ou nécessaires à l'activité agricole	dans les secteurs déjà urbanisés			
Immeubles d'habitation directement liés ou nécessaires à l'activité aéronautique	s'ils ne peuvent être localisés ailleurs			
Constructions à usage industriel, commercial et agricole	s'ils ne risquent pas d'entraîner l'implantation de population permanente			
Equipements publics ou collectifs	s'ils sont nécessaires à l'activité aéronautique ou indispensables aux populations exstantes			
Maisons d'habitation individuelles non groupées			si secteur d'accueil déjà urbanisé et desservi par équipements publics sous réserve d'un faible accroissement de la capacité d'accueil	
Immeubles collectifs à usage d'habitation				
Habitat groupé (lotissement, ...) parcs résidentiels de loisirs				

HABITAT EXISTANT	ZONE A	ZONE B	ZONE C	ZONE D
Opérations de rénovation, de réhabilitation, d'amélioration, d'extension mesurée ou de reconstruction des constructions existantes	sous réserve de ne pas accroître la capacité d'accueil d'habitants exposés aux nuisances			
Opérations de réhabilitation et de réaménagement urbain pour permettre le renouvellement urbain des quartiers ou villages existants			si elles n'entraînent pas d'augmentation de la population soumise aux nuisances sonores	

CONSTRUCTIONS NOUVILLES ET HABITAT EXISTANT		
autorisé sous réserve de mesures d'isolation acoustique	**autorisé sous conditions**	**Non autorisé**

© DGAC 2004

ATTESTATIONS ET CERTIFICATIONS DU OU DES OPERATEURS AYANT REALISE CE DOSSIER

Compagnie d'assurance : AXA n° 10608552904
DEPUIS 2005
N°SIREN : 481679082

LOGIS EXPERTISES

75 boulevard de Strasbourg – 34400 LUNEL
04 67 71 69 86
logisexpertises@gmail.com

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation
« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »
Article L271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation
« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »

Lasociété LOGIS EXPERTISESatteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences
- Avoir souscrit à une assurance (AXA 10608552904 valable jusqu'au 01/01/2026) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.
-

Fait à **Lunel**, le **02/01/2025**

La direction

AVOVENTES

LOGIS EXPERTISES
75 Bd de STRASBOURG
34400 LUNEL
Tél. 04 67 71 69 86

Votre Conseiller
Verlingue Ile de France
4 rue Bertaux Dumas
92 522 Neuilly Sur Seine cedex

☎ 01 58 86 78 00

N°ORIAS 07000463
Site ORIAS www.orias.fr

Votre contrat

Construction BTPlus Concept

Vos références

Contrat : 10608552904
A effet du 01/01/2020
Client : 688360520

LOGIS EXPERTISES
75 BOULEVARD DE STRASBOURG
34400 LUNEL

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance AXA France IARD atteste que :
LOGIS EXPERTISES
75 BOULEVARD DE STRASBOURG
34400 LUNEL

N°SIREN/SIRET : 481679082 00026

Est titulaire d'un contrat d'assurance n° 10608552904 pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026.

Assurance de responsabilité

1- Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

- Aux missions suivantes : activités rappelées au paragraphe «Activités souscrites» ci-après.
- Aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des assurances.
- Aux travaux réalisés en France métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer.
- Aux travaux, produits et procédés de construction suivants :

- Pour des travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P ou à des recommandations professionnelles acceptées par la C2P (1).
- Pour des procédés ou produits faisant l'objet, au jour de la passation du marché, d'une Evaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (Atec), valides et non mis en observation par la C2P.
- Pour des procédés ou produits faisant l'objet, au plus tard le jour de la réception (au sens de l'article 1792-6 du code civil), d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (Atex) avec avis favorable.

(1) Les règles professionnelles acceptées par la C2P (commission prévention produits mis en œuvre par l'Agence Qualité Construction), les recommandations professionnelles acceptées par la C2P et les procédés ou

produits mis en observation par la C2P sont consultables sur le site de l'Agence Qualité Construction (www.qualitéconstruction.com).
(2) Les recommandations professionnelles RAGE 2012 (règles de l'art Grenelle environnement 2012) sont consultables sur le site internet du programme RAGE (www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr) et les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com).
(3) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com)

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.

Activités souscrites - Géomètre topographe :

Activités garanties au titre de la RESPONSABILITE CIVILE DU CHEF D'ENTREPRISE

Prise de mesure
Relevé topographique notamment dans les domaines suivants carrières et sablières, génie rural et agriculture, travaux publics, environnement et écologie
Relevé topographiques sous-marins y compris la modélisation 3 D par photogrammétrie
Relevés de terrain,
Plan (format image ou vecteur)
Implantation
Etablissement des Documents modificatifs du parcellaire cadastrale (sous réserve d'autorisation de la Direction Générale des Impôts)
Conception des aménagements urbains
Géodésie
Auscultation des ouvrages
Mesurage et implantation des machines-outils dans le domaine industriel
Systèmes d'informations géographiques
Topographique par les Méthodes terrestres et photogrammétries
Etat descriptif de division
Calcul des millièmes/Tantième de copropriété
Expertise en valeur vénale
Expertise judicaire
Etat des lieux locatifs
Géo référencement
Détection des réseaux et canalisations dans le cadre de l'Arrêté du 15 février 2012, JORF N°0045 du 22 février 2012, relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Les diagnostics suivants (sous réserve que l'assuré qui effectue le diagnostic possède toutes les certifications correspondantes exigées par la réglementation)

- ✓ Le constat de risque d'exposition au plomb
- ✓ Le repérage d'amiante
- ✓ La présence de termites et autres insectes xylophages
- ✓ L'Etat de l'installation de gaz (y compris celles de plus de 15 ans)
- ✓ L'état de l'installation intérieure d'électricité (y compris celles de plus de 15 ans)
- ✓ Le Diagnostic Performance Energétique (DPE)
- ✓ L'état des risque naturels et technologiques
- ✓ Le contrôle des installations d'assainissement non collectif
- ✓ Le mesurage Loi Carrez/Loi Boutin/Loi Scellier
- ✓ Audit énergétique réglementaire institué par la loi « Climat et résilience »

Les activités complémentaires suivantes :

- ✓ La présence de champignons lignivores
- ✓ Le calcul de millièmes de copropriété
- ✓ Le calcul des tantièmes de copropriété

- ✓ L'état descriptif de division
- ✓ L'état des lieux locatif
- ✓ L'analyse de la teneur en plomb dans l'eau potable
- ✓ Le diagnostic vis-à-vis du risque d'intoxication par le plomb
- ✓ La recherche de plomb avant travaux
- ✓ Le diagnostic Radon
- ✓ Le certificat aux normes de surfaces et d'habitabilité et prêt à taux zéro
- ✓ Le certificat des travaux de réhabilitations et investissement locatif dans l'ancien dispositions Robien
- ✓ Le contrôle d'assainissement collectif
- ✓ Le diagnostic technique pour mise en copropriété d'immeubles de plus de 15 ans (Loi du 13/12/2000 article 74 alinéa 111.6.22)
- ✓ Le diagnostic Technique global conformément à la loi N°2014-366 dite Loi Alur et son décret d'application N°2015-587 du 29 mai 2015
- ✓ Le certificat de logement décent
- ✓ L'état du dispositif de sécurté des piscines
- ✓ L'inspection des meublés et de résidences de tourisme
- ✓ La détection de réseau
- ✓ L'état d'accessibilité aux personnes handicapées dans les ERP
- ✓ L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante
- ✓ Le diagnostic déchets démolition
- ✓ Le mesurage de la perméabilité à l'air des bâtiments
- ✓ Le diagnostic amiante avant travaux ou démolition
- ✓ Plan pluriannuel de travaux

Compagnie d'assurance : AXA n° 10608552904
DEPUIS 2005
N°SIREN : 481679082

Vos références :
Contrat BTPlus Concept N° 10608552904
Client 688360520

Montants des garanties et des franchises

Garanties	Limite de garantie
Responsabilité civile du chef d'entreprise (art 2.10)	**Montant par sinistre**
Garanties Tous dommages confondus (art 2.10.1)	7 000 000 €
dont Faute inexcusable:	1 000 000 €
dont Atteinte à l'environnement accidentelle	350 000 €
Garanties Tous dommages confondus (art 2.10.2)	2 500 000 €
dont Dommages matériels et immatériels consécutifs ou non	1 500 000 €
Reconstitution d'archives	200 000 €
Défense pénale et recours	70 000 € par litige

Franchises	Montant par sinistre
Responsabilité Civile du Chef d'entreprise	1 500 € Sauf corporels : néant

Après indexation, aucun montant de garantie prévu par le présent contrat ne pourra excéder 15.250.000 euros.
Les montant de garantie et franchises s'expriment en euros à l'indice 90510 en date du 01/07/2018.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. Elle et délivrée sous réserve du paiement de la prime due.

Ce contrat n'a pas pour objet de garantir une activité de constructeur de maisons individuelles, avec ou sans fourniture de plans, telle que définie par la loi du 19 décembre 1990 et son décret d'application du 27 novembre 1991.

Fait à Nanterre,
Le 30/01/2025

POUR LA SOCIETE
AVOVENTES
Directeur Général IARD

CESI CERTIFICATION

Tour HYFIVE
1 av. du Général De Gaulle
92074 PARIS LA DEFENSE

CERTIFICAT
N° ODI-00075
Version 21

AVOVENTES

Répond aux exigences de compétences de certification de personnes « Opérateurs en Diagnostics Immobiliers » pour les domaines techniques suivants :

Domaine(s) Technique(s)	***Validité du Certificat***
Plomb CREP sans mention	*Du 01/06/2022 au 31/05/2029*
Amiante sans mention	*Du 30/12/2021 au 29/12/2028*
Termites métropole	*Du 13/08/2022 au 12/08/2029*
Gaz	*Du 05/11/2022 au 04/11/2029*
Electricité	*Du 20/11/2023 au 19/11/2030*

Les évaluations des opérateurs en diagnostics immobiliers sont réalisées conformément aux dispositions définies dans les référentiels de certification.

- Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Paris,

Le 01/09/2024

Le Directeur

AVOVENTES

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
Accréditation
n° 4-0646
portée disponible sur
www.cofrac.fr

Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N°2595

AVOVENTES

DPE individuel
Selon arrêté du 20 juillet 2023

Diagnostic de performances énergétiques
Date d'effet : 01/07/2024 : - Date d'expiration : 10/09/2029

DPE avec mention
Selon arrêté du 20 juillet 2023

DPE par immeuble, bâtiments à usage autre que d'habitation
Date d'effet : 01/07/2024 : - Date d'expiration : 10/09/2029

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 01/07/2024, à Pessac par l'AVOVENTES Président.

Siège : 25, avenue Léonard de Vinci – Technoparc Europarc – 33600 PESSAC
Tél : 05.33.89.39.30 – Mail : contact@lcp-certification.fr - site : www.lcp-certification.fr
SAS au capital de 15 000€ - SIRET : 80914919800032 – RCS BORDEAUX – 809 149 198 - - Code APE : 7022 Z
Enr487@ LE CERTIFICAT V011 du 16-12-2022

Accréditation N° 4-0590
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

SOCOTEC

CERTIFICAT

N° DTI / 2110-001

AVOVENTES

a passé avec succès les examens relatifs à la certification de ses compétences

DOMAINE TECHNIQUE	INTITULE DU/DE(S) TYPE(S) DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER	DEBUT DE VALIDITE	FIN DE VALIDITE
AMIANTE	Missions de repérage des matériaux et produits des listes A et B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention	26/06/2022	25/06/2029
AMIANTE - avec mention	Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels; missions de repérage des matériaux et produits de la liste C; les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement	26/06/2022	25/06/2029
CREP	Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)	26/06/2022	25/06/2029
DPE - individuels	Diagnostics de performance énergétique d'habitations individuelles et de lots dans des bâtiments à usage principal d'habitation et des attestations de prise en compte de la réglementation thermique	13/03/2023	12/03/2030
DPE - tous types de bâtiments	Diagnostics de performance énergétique d'immeubles ou de bâtiments à usage principal autre que d'habitation	13/03/2023	12/03/2030
ELECTRICITE	Etat des installations intérieures d'électricité	24/10/2023	23/10/2030
GAZ	Etat des installations intérieures de gaz	02/02/2023	01/02/2030
TERMITES Métropole	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment en métropole	06/11/2023	05/11/2030

qui ont été réalisés par Socotec Certification France conformément aux arrêtés compétences :

- Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

cofrac
ACCREDITATION N° 4-0493
PORTEE DISPONIBLE SUR
www.cofrac.fr

AVOVENTES Directeur opérationnel

Ce certificat n'a qu'une valeur indicative. La validité réelle d'un certificat SOCOTEC Certification International est matérialisée par la présence des certificats disponibles sur le site internet de SOCOTEC Certification France à l'adresse : www.socotec-certification-international.fr
SOCOTEC Certification France – 10, cours Valmy 92977 PARIS LA DEFENSE – France – SAS au capital de 100 000€ – RCS Creteil 490 934 329 - www.socotec-certification-international.fr

Compagnie d'assurance : AXA n° 10608552904

DEPUIS 2005

N°SIREN : 481679082